



RAPPORT DE PROGRÈS 2015

UNDAF 2014-2018



Sommaire

LISTE DES ACRONYMES.....	07
LISTE DES TABLEAUX.....	11
RESUME EXECUTIF.....	12
INTRODUCTION.....	19
I-PRINCIPALES TENDANCES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT.....	21
I-1 Situation économique et politique en 2015.....	22
I-2 Principales réformes économiques menées en 2015.....	24
I-3 Développement social en 2015.....	26
II- PROGRES VERS LES EFFETS CONVENUS DANS L'UNDAF ET CONTRIBUTION DU SYSTEME DES NATIONS UNIES.....	30
II-1 Avancées au niveau de la croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité du genre et protection sociale.....	31
II-2 Avancées au niveau de la santé y compris VIH/sida, maladies non transmissibles (MNT), nutrition, planification familiale, assainissement de base.....	34
II-3 Avancées au niveau de l'Éducation de base.....	37
II-4 Avancées au niveau de la protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus.....	41
II-5 Avancées au niveau de la gouvernance, la participation et la décentralisation.....	44
II-6 Avancées au niveau de l'environnement, de la gestion des crises et catastrophes et des changements climatiques	48
II-7 Synthèse.....	51
III - PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE "UNIS DANS L' ACTION"	53
III-1 Appropriation nationale.....	54
III-2 Programme Unique.....	55
III-3 Cadre budgétaire commun.....	57
III-4 Responsable unique.....	59
III-5 Opérations communes.....	60
III-6 Communication commune.....	62
IV RECOMMANDATIONS ET LEÇONS APPRISES.....	65
V ANNEXE.....	68
Annexe1 : Cadre de suivi des résultats.....	69
Annexe 2 : Éléments essentiels des procédures opérationnelles de "Unis dans l'action".....	77
Annexe 3 : Plan intégré de suivi & évaluation et de recherche actualisée.....	80

Accronymes

Sigles	Définitions
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
CAO	Cadre d'Accélération des OMD
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CCA	Common Country Assessment
CDE	Convention des Droits de l'Enfant
COP21	21 ^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)
DPBEP	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
EDL	Entreprise Development Leaders
EEZS	Equipe d'Encadrement de Zones Sanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FM	Farms Managers
GUFE	Guichet Unique de Formalisation des Entreprises
HACT	<i>Harmonized Approach to Cash Transfer / Approche Harmonisée de remises d'espèces</i>
IDH	Indice de Développement Humain
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LOLF	Loi Organique relative à la Loi des Finances
LTA	Long Term Agreement / Accord d'agrément à Long Terme

Accronymes

Sigles	Définitions
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MCMEEJF	Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
MDAEP	Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
MECGCCRPRNF	Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières
MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MFASSNHPTA	Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age
MISPC	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes
MJLDH	Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme
MMEJF	Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
MNT	Maladies Non Transmissibles
MS	Ministère de la Santé
NOCIBE	Nouvelle Cimenterie du Bénin
OCPM	Office Central de Protection des Mineurs
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

Accronymes

Sigles	Définitions
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	Organisations de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCEVG-DH	Projet Conjoint pour l'Élimination des Violences basées sur le Genre et la promotion des Droits Humains (PCEVG-DH).
PCRSIS	Projet Conjoint de Renforcement du Système d'Informations Statistiques
PEC/MAS	Prise en Charge des malnutritions aiguës sévères
PIHI	Paquets d'Intervention à Haut Impact
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POS (SOP)	Procédures d'Opérationnalisation Standards
PPEA II	Programme Pluriannuel d'appui à l'Eau et à l'Assainissement au Bénin phase II
PTA	Plan de Travail Annuel
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SNU	Système des Nations Unies
SONUB	Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence de Base
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence Complètes
SOP	Standard Operating Procedures
SRAJ	Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes

Accronymes

Sigles	Définitions
TIC	Technologie de l'information et de la communication
UNCDF	Fonds d'Equipement des Nations Unies
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework / Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNDG	Groupe de Développement des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UGC	Unité de Gestion de Coordination
VBG	Violences basées sur le Genre
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Tableaux

Tableau 1 : Produits de l'Effet 1.....	31
Tableau 2 : Taux d'exécution de l'Effet 1.....	33
Tableau 3 : Produits de l'Effet 2.....	34
Tableau 4 : Taux d'exécution de l'Effet 2	36
Tableau 5 : Produits de l'Effet 3.....	37
Tableau 6 : Taux d'exécution de l'Effet 3.....	38
Tableau 7 : Produits de l'Effet 4.....	41
Tableau 8 : Taux d'exécution de l'Effet 4.....	43
Tableau 9 : Produits de l'Effet 5.....	44
Tableau 10 : Taux d'exécution de l'Effet 5.....	46
Tableau 11 : Produits de l'Effet 6.....	48
Tableau 12 : Taux Exécution de l'Effet 6.....	49
Tableau 13 : Synthèse de la performance.....	51
Tableau 14 : Budget consolidé par Effet pour l'UNDAF 2014-2018 (en millions de dollars US).....	57

Graphismes

Figure 1 : Performance de l'Effet 1.....	33
Figure 2 : Performance de l'Effet 2.....	36
Figure 3 : Performance de l'Effet 3.....	39
Figure 4 : Performance de l'Effet 4.....	43
Figure 5 : Performance de l'Effet 5.....	47
Figure 6 : Performance de l'Effet 6.....	50

Résumé Exécutif

Le Gouvernement du Bénin et les agences du SNU ont adopté conjointement le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement (UNDAF) pour la période 2014-2018. Il est signé par le Gouvernement du Bénin et 14 agences et institutions du Système des Nations Unies, à savoir, la Banque Mondiale, la FAO, l'OIT, l'OMS, l'ONU-HABITAT, l'ONUDI, l'ONUSIDA, le PAM, le PNUD, l'UNCDF, l'UNESCO, l'UNFPA, l'UNHCR, l'UNICEF. Constituant la réponse du Système des Nations Unies aux défis de développement identifiés lors de l'analyse Bilan Commun de Pays (CCA), ce cadre d'assistance est aligné sur les priorités nationales déclinées dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015). Il est structuré autour de six axes de coopération. Il s'agit notamment de : (i) la croissance inclusive, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'égalité du genre et la protection sociale ; (ii) la santé y compris VIH/SIDA, les maladies non transmissibles (MNT), la nutrition, la planification familiale, l' assainissement de base ; (iii) l' éducation de base ; (iv) la protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus ; (v) la gouvernance, la participation et la décentralisation et (vi) l' environnement, la gestion des crises et catastrophes et les changements climatiques.

L'année 2015 représente la deuxième année de la mise en œuvre de l'UNDAF 2014-2018. Le Gouvernement du Bénin et le Système des Nations Unies (SNU) ont signé conjointement le 13 février 2015 un Plan de Travail Annuel (PTA) de l'UNDAF. Ce PTA a été un important outil ayant permis aux agences du SNU d'apporter un appui plus coordonné et plus cohérent au développement du Bénin.

Conformément au dispositif de suivi et d'évaluation de l'UNDAF, il est élaboré chaque année un rapport de progrès retraçant les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du plan de travail, les avancées dans la mise en œuvre de la réforme "Unis dans l'action" « Delivering as One ». Le présent rapport expose les grandes réalisations du SNU Bénin au cours de l'année 2015 et fait le point sur la mise en œuvre de l'UNDAF. Il aborde : (i) les principales tendances en matière de développement au Bénin ; (ii) les progrès vers les Effets convenus dans l'UNDAF et la contribution du SNU ; (iii) les avancées dans la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies et (iv) les enseignements et recommandations pour une mise en œuvre efficace de l'UNDAF.

Au niveau des principales tendances en matière de développement au Bénin, il convient de retenir que sur le plan politique, l'année 2015 a été principalement marquée par la tenue des élections locales et législatives qui ont permis d'installer la deuxième mandature des maires et la septième législature de l'ère du renouveau démocratique.

Au niveau de la situation économique, il est noté au cours de l'année 2015 un léger fléchissement de la croissance économique, le taux de croissance économique réel s'établissant à 5,2% contre une prévision de 5,7% et une réalisation de 6,5% en 2014.

L'année 2015 est aussi caractérisée par la poursuite des réformes sur la gouvernance économique et financière à travers la mise en œuvre de la Loi Organique relative à la Loi des Finances (LOLF), la lutte contre la corruption, la facilitation de la création d'entreprises. Ainsi, l'indice de perception de la corruption s'est amélioré, passant de 36 points en 2013 à 39 en 2014 selon le rapport de publication 2015 de Transparency International. Aussi, une amélioration du rang du Bénin dans le rapport « Doing Business » de l'année 2016 est-elle enregistrée, classant l'économie béninoise au 158^{ème} rang sur 189 pays. Le Bénin gagne ainsi quatre places après avoir été 162^{ème} en 2015, et figure pour la deuxième fois consécutive parmi les 10 meilleurs réformateurs dans le monde.

Dans le domaine du développement social, le Bénin a fait des progrès notables ces dernières années, selon l'édition 2015 du Rapport National sur le Développement Humain, le Bénin reste classé au 166^{ème} rang avec un Indice de Développement humain (IDH) de 0,48 en légère progression par rapport à l'édition de 2014 où l'IDH était de 0,476.

En ce qui concerne, la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), même si aucun des objectifs n'est atteint, le Bénin peut se féliciter des résultats encourageants enregistrés au niveau de certaines cibles des OMD. Il s'agit de la cible de l'OMD 1 relative à la réduction de moitié de la proportion de la population souffrant de la faim, de la cible de l'OMD 6 visant à enrayer la propagation du VIH/sida. Des progrès remarquables ont été également réalisés dans les domaines des OMD relatifs à la scolarisation dans le primaire, la parité garçons/filles dans les différents ordres d'enseignement, la couverture en soins prénataux, la proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnée d'insecticide. Il en est de même de la proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation et de la proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée.

Concernant les progrès vers les Effets convenus dans l'UNDAF, le taux d'exécution physique du PTA 2015 s'est établi à 70% avec une réalisation financière de 77,35%. L'analyse des indicateurs de suivi du cadre de performance montre une bonne tendance pour l'atteinte des Effets 1, 3 et 6 relatifs à la croissance inclusive, l'éducation de base et l'environnement. Tandis qu'au niveau des Effets 2, 4 et 5, sur la santé, la protection contre les abus et les violences et la gouvernance. La tendance vers l'atteinte des Effets est moyenne suggérant plus d'attention et d'actions afin de combler les déficits enregistrés.

Spécifiquement pour l'Effet 1 axé sur « la croissance, l'emploi, la sécurité alimentaire, et la protection sociale », le taux d'exécution physique a été de 58,69% et le taux d'exécution financière à 68,39%. De plus, 90% des objectifs de cet Effet, tels que planifiés dans le PTA 2015 ont été réalisés. Les actions menées ont principalement porté sur le renforcement des capacités des jeunes et des femmes en entrepreneuriat.

Concernant l'Effet 2 axé sur la « santé y compris VIH/SIDA, maladies non transmissibles, nutrition, planification familiale et assainissement de base », le taux d'exécution physique a atteint 71,73%, le taux d'exécution financière 78,04%, et 54,5% des indicateurs ont atteints les objectifs fixés pour l'année 2015. Les principaux résultats enregistrés au niveau de cet Effet, concernent, la certification du Bénin pour l'élimination du poliovirus sauvage, la proportion de formations sanitaires offrant les 6 interventions traceuses de Paquets d'Intervention à Haut Impact (PIHI) qui s'est établi à 73% contre un objectif fixé à 60% ; le nombre de formation sanitaires offrant les 7 fonctions de SONUB a atteint l'objectif fixé pour l'année 2015 soit 12 formations sanitaires contre une réalisation de 10 en 2014 et le nombre de localités certifiées fin de défécation à l'air libre est passé à 1092 contre une cible fixée à 1000.

Quant à l'Effet 3 sur l'éducation de base, le taux d'exécution physique a atteint 88,15% et l'exécution financière à 70,37%. Tous les indicateurs de suivi de cet axe ont atteint les objectifs fixés pour l'année 2015. Ainsi, les activités menées dans le cadre de cet Effet ont permis de renforcer la qualité de l'éducation, la mise en place de programmes de cours accélérés (encore appelé école de la deuxième chance), ainsi que les programmes de cantines scolaires dans les zones de convergence des Nations Unies au Bénin.

Pour l'Effet 4 axé sur la « protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus », le taux d'exécution physique a atteint 73,26% et le taux d'exécution

financière 86,46%. En somme, près de 54,5% des indicateurs planifiés dans le PTA 2015 de cet Effet ont été atteints. Les principales activités réalisées ont portées sur la mise en place d'une plateforme de dénonciation des violences basées sur le genre, la mise en œuvre de la politique et du plan d'action sur la protection de l'enfant, l'organisation des audiences foraines dans plusieurs communes qui ont permis l'octroi de 12 597 actes de naissances.

En ce qui concerne l'Effet 5, relatif à la gouvernance, la participation et la décentralisation, le taux d'exécution physique ressorti à 76,50%, un taux d'exécution financière à 80,69% et une réalisation des indicateurs à 55,6%. Les activités relatives à cet Effet concernent principalement l'appui aux élections législatives et municipales de 2015, l'accès des vulnérables à la justice et le renforcement des institutions, la société civile et des médias pour un processus de développement inclusif.

S'agissant de l'Effet 6 axé sur « l'environnement, la gestion des crises et catastrophes et les changements climatiques », le taux d'exécution physique a atteint 52,09% et le taux d'exécution financière 78,44%. Près de 83,3 % des indicateurs du cadre de suivi de l'Effet 6 ont atteint les objectifs fixés pour 2015. Les résultats obtenus ont porté sur la gestion durable des ressources naturelles, le reboisement, le renforcement des capacités de résilience face aux changements climatiques.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'initiative "Unis dans l'Action", les actions engagées par le SNU Bénin avec le Gouvernement ont permis au Bénin d'être classé au cinquième rang parmi 45 pays d'Afrique. Ainsi, le Programme commun est représenté par l'UNDAF dont la mise en oeuvre est co-présidé par le Gouvernement et le SNU. Le cadre budgétaire commun est inclus dans l'UNDAF et présente les ressources totales nécessaires pour la mise en oeuvre de l'UNDAF. Elles s'élèvent à 300,18 millions de dollars US, dont 250 millions de dollars US sont à mobiliser pour la période 2016-2018. En termes de communication commune, le groupe Info-Com (Information Communication), réunissant les responsables en communication des agences résidentes, veille à la mise en oeuvre de la stratégie de communication du SNU en vue d'une meilleure visibilité des actions des Nations Unies au Bénin. En tant que leader unique, le Coordonnateur Résident mène l'initiative « Unis dans l'action » de manière participative et collégiale. Sous son leadership, l'Equipe Pays s'est réunie régulièrement et a tenu une retraite annuelle ayant permis d'élaborer une feuille de route sur l'accompagnement à apporter au Gouvernement dans la mise en oeuvre des ODD et sur la poursuite de la réforme des Nations Unies.

En termes d'opération commune, l'Equipe Pays a finalisé et signé le Business Operation Strategy (BOS), faisant du Bénin le premier pays francophone disposant de ce document. L'objectif étant la réduction des coûts de transaction ; l'amélioration de la qualité des services des prestataires et l'amélioration des liens entre les Programmes et les Opérations en vue de permettre la mise en œuvre efficace de l'UNDAF.

Entermesderecommandations, les principales orientations ressorties du comité de pilotage de l'UNDAF se résument comme suit :

- la consolidation et l'appropriation des bonnes pratiques, tant au niveau du Système des Nations Unies que de la partie nationale ;
- la domestication des Objectifs du Développement Durable (ODD), et la mise en œuvre des décisions de la COP 21 ;
- le partenariat et la mobilisation de ressources, pour un accompagnement du Gouvernement dans le renforcement du dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers et le secteur privé ;
- l'appui au Gouvernement pour plus de transparence dans la gestion des finances publiques, l'accès à la justice et à l'égalité de droits ;
- le renforcement de la modalité de travail et d'intervention du Système des Nations Unies en tenant compte de l'Approche Harmonisée de Remise des Espèces (HACT) aux partenaires de mise en œuvre ;
- les défis démographiques et la prise en compte du dividende démographique dans la planification du développement.



INTRODUCTION

Introduction

L'année 2015 représente la deuxième année de mise en œuvre du Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UNDAF) 2014-2018. Au niveau international, l'année 2015 a été marquée par la tenue d'événements majeurs qui devraient réorienter le développement mondial, les interventions des Gouvernements ainsi que celles des Partenaires Techniques et Financiers. Il s'agit de : la 3^{ème} conférence internationale sur le financement de développement tenue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015, du Sommet mondial sur le développement durable tenu du 25 au 27 septembre 2015 à New York ; et de la 21^{ème} conférence sur le climat, appelée communément COP21, tenue du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris.

Au cours de 2015, l'UNDAF a été mis en œuvre à travers un plan de travail annuel convenu et signé conjointement par le Gouvernement et les agences du Système des Nations Unies (SNU). Il est structuré autour des six axes de coopération entre le Gouvernement du Bénin et les agences du SNU et est aligné sur les priorités nationales déclinées dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de Pauvreté (SCRP 2011-2015) qui représente le document de référence du Gouvernement en matière de développement économique et social.

Conformément au dispositif de suivi et d'évaluation de l'UNDAF, il est organisé chaque année deux revues semestrielles des différents axes de coopération et une revue annuelle de la stratégie de coopération qui tient lieu de comité de d'orientation et pilotage de l'UNDAF. Au cours de l'année 2015, les deux revues semestrielles des différents axes de coopération se sont déroulées respectivement en juillet et en novembre. Elles ont permis d'analyser avec toutes les parties prenantes, les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs des différents axes de coopération et de dégager des recommandations pour la session du comité d'orientation et de pilotage.

Le comité d'orientation et de pilotage s'est tenu le mardi 15 décembre 2015 sous la coprésidence du Premier Ministre et du Coordonnateur Résident. Il a été un exercice de redevabilité de haut niveau ayant réuni les chefs de file des différents axes de coopération, les Chefs d'agences du SNU, les Partenaires Techniques et Financiers et les acteurs de la société civile. Ce comité a permis d'apprécier les résultats enregistrés dans la mise en œuvre de l'UNDAF en 2015 et de dégager les grandes orientations pour l'élaboration du plan de travail 2016 de l'UNDAF.

Le présent rapport fait la synthèse des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'UNDAF au cours de l'année 2015. Il est le fruit d'un processus inclusif ayant impliqué aussi bien les acteurs gouvernementaux, les agences du SNU, que les acteurs de la société civile.

Il aborde : i) les principales tendances en matière de développement au Bénin ; ii) les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du Plan de travail de l'UNDAF au cours de l'année 2015; iii) les avancées dans la mise en œuvre de l'initiative " Unis dans l'Action", et iv) les recommandations et orientations pour l'année 2016.

I- PRINCIPALES TENDANCES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

- Appui au developpement personnel de l'entrepreneur

- Etude de faisabilité, diagnostic business plan

- Marketing

- nancement

- nelle

- tion



Le Bénin reste un pays démocratique et politiquement stable. Cinq scrutins présidentiels, sept élections législatives et trois élections locales se sont succédés pacifiquement depuis la conférence nationale organisée en 1990. Particulièrement, la situation politique a été marquée au cours de l'année 2015 par l'organisation des élections locales et législatives. Ces élections ont permis d'installer la deuxième mandature des maires et la septième législature de l'ère du renouveau démocratique. L'année 2016 sera marquée par la tenue de l'élection présidentielle dont le premier tour se tiendra en février 2016, le président en exercice, Dr Boni Yayi, achevant son second et dernier mandat.

Au niveau de la situation économique, le taux de croissance économique au Bénin a connu un léger fléchissement au cours de l'année 2015. En effet, les dernières estimations du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation tablent le taux réel de croissance économique à 5,2% contre une prévision de 5,7% et une réalisation de 6,5 % en 2014. Ce fléchissement résulte de : (i) la décélération des activités dans le secteur tertiaire du fait de la baisse du dynamisme enregistrée au niveau du sous-secteur commerce ; (ii) la baisse

de la production cotonnière du fait de la mauvaise pluviométrie ; (iii) l'amélioration de la production agricole hors coton et (iv) la consolidation de l'activité des industries manufacturières.

Dans le secteur primaire, en lien avec les problèmes pluviométriques, la production cotonnière connaît une baisse au titre de la campagne 2015-2016 en s'affichant à 280 350 tonnes en 2015 contre une production de 393 200 tonnes durant la campagne 2014-2015, soit une baisse de 28,7%. Il faut souligner que les prévisions initiales tablaient sur une production de 400 000 tonnes pour la campagne 2015-2016. Cette contre-performance à enregistrer par le sous-secteur du coton est imputable à une poche de sécheresse observée au moment des semis, ce qui a négativement affecté les emblavures. Mais, la production agricole hors coton devrait modérément s'améliorer en dépit de la pluviométrie défavorable.

Dans le secteur secondaire, les activités devraient enregistrer une augmentation de 6,4% de la valeur ajoutée contre 7,2% en 2014. Cette croissance serait fondamentalement imputable aux bonnes performances de la branche « Autres Industries Manufacturières » du fait essentiellement de la bonne tenue de la campagne cotonnière 2014-2015 qui a enregistré une hausse d'environ 40% de la production. Cependant, la décélération qu'enregistrerait ce secteur serait en liaison avec la contre-performance des industries agroalimentaires consécutivement au ralentissement de la production agricole. Par ailleurs, avec les chantiers ouverts aussi bien par le Gouvernement que par des opérateurs privés, le sous-secteur des BTP connaîtrait aussi une hausse de 7,6% de sa valeur ajoutée.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il enregistrerait une hausse de 4,9% de sa valeur ajoutée, contre 7,1% en 2014. Ce ralentissement, tiré par la baisse du commerce extérieur, serait notamment en lien avec les effets de l'élection présidentielle au Nigéria, les élections législatives au Bénin, la dépréciation du naira couplée avec l'appréciation du dollar américain et la baisse des cours du pétrole.

Par ailleurs, il convient de relever qu'au cours de l'année 2015, le deuxième Programme du Bénin pour le *Millenium Challenge Account (MCA-Bénin II)* a été approuvé par le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation. Le Compact (Accord de Don), d'un montant de 411 millions de dollars US, est la deuxième assistance accordée par les Etats-Unis d'Amérique au Bénin pour la mise en œuvre de son prochain Programme (2016-2021) axé essentiellement sur la reconstruction du sous-secteur de l'énergie électrique. Ce programme couvre quatre domaines : la production, la distribution, les réformes institutionnelles et l'énergie décentralisée. L'objectif visé par le deuxième Programme du Bénin pour le *Millenium Challenge Account* est de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et de la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.

L'année 2015 est également marquée par la poursuite des réformes économique, financière.

Ainsi au niveau de la gouvernance économique et financière, le pays a poursuivi au cours de l'année 2015 la mise en œuvre de la nouvelle Loi Organique relative à la Loi des Finances (LOLF). Le processus de mise en place de la loi de finances pour la gestion 2016 a été caractérisé par l'expérimentation des nouveaux instruments de programmation et de budgétisation. En plus du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) dont le périmètre a été élargi, deux nouveaux documents ont été élaborés, conformément à la nouvelle LOLF. Il s'agit du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et des Projets Annuels de Performance (PAP). Les DPPD ont facilité le débat d'orientation budgétaire, notamment sur la déclinaison au plan sectoriel des stratégies nationales. Quant aux PAP, ils servent de référence pour la budgétisation axée sur les résultats et le pilotage de la performance. Au cours de l'année 2015, Onze (11) ministères ont été engagés dans le processus de production de ces documents.

Dans le domaine de la lutte contre la corruption, l'indice de perception de la corruption s'est amélioré, passant de 36 en 2013 à 39 en 2014 selon la publication 2015 de *Transparency International*. Ainsi, dans le

classement des pays perçus comme les moins corrompus, le Bénin est passé du 94^{ème} rang sur 177 pays au 80^{ème} rang sur 175 pays en 2014. Il convient cependant de relever que l'année 2015 est aussi marquée par la fameuse affaire de corruption dite PPEA II. En effet des irrégularités ont été constatées dans la gestion des fonds alloués par les Pays-Bas pour la mise en œuvre du Programme pluriannuel d'appui à l'eau et à l'assainissement au Bénin (PPEA II). Le PPEA II est un programme aligné sur les procédures et stratégies nationales et mis en œuvre sous l'entière responsabilité du Gouvernement du Bénin. Les résultats de l'audit annuel de la gestion 2014 ont révélé de graves irrégularités portant sur 2,6 milliards de FCFA. Au nombre de ces irrégularités révélées par l'audit, figurent : d'importantes déviations du plan de travail approuvé et accordé en comité de pilotage avec le Gouvernement du Bénin ; de nombreux cas de fractionnement illégal de marchés portant sur des achats de biens de même nature dans la même période et impliquant parfois des entreprises nouvellement créées sans aucune expériences et référence pertinente; des cas de surfacturation notoire dans les acquisitions de biens et d'équipements ; des frais de missions et autres dépenses de suivi et fonctionnement indûment perçus.

Dans le domaine du Secteur privé, il convient de relever que le secteur privé du Bénin reste peu développé, en dépit des efforts des autorités pour améliorer le climat des affaires.

Il est dominé par les activités commerciales à caractère informel ne générant pas suffisamment de revenus et d'emplois. Les actions menées se sont traduites par une amélioration du rang du Bénin dans le rapport « Doing Business » de l'année 2016. En effet, ce rapport classe l'économie béninoise au 158^{ème} rang sur 189 pays. Le Bénin gagne ainsi quatre places après avoir été 162^{ème} en 2015, et figure pour la deuxième fois consécutive parmi les 10 meilleurs réformateurs dans le monde. Trois principales réformes ont contribué à cette performance. Il s'agit des réformes dans le domaine de la création d'entreprises, d'octroi de permis de construire et de commerce transfrontalier.

Pour éclore ces secteurs, le pays a facilité la création d'entreprises en réduisant les coûts de formalisation au niveau du Guichet unique de formalisation

des entreprises (GUFÉ). Le pays a aussi réduit la durée d'octroi du permis de construire, en créant un guichet unique à la mairie de Cotonou et en réduisant le nombre de paraphes sur les permis de construire. Enfin, le Bénin a facilité le commerce transfrontalier en développant davantage le système électronique de son guichet unique avec pour conséquence la réduction du temps nécessaire aussi bien pour les opérations d'importation que d'exportation. Ces efforts louables ont été reconnus par le rapport « *Doing Business* » qui, cette année, a révélé le travail des deux dernières années d'élargissement significatif des indicateurs mesurant l'efficacité des réglementations des affaires. Ces indicateurs incluent le temps et le coût pour être en règle avec toutes les réglementations gouvernementales, pour intégrer plus de mesures sur la qualité de la réglementation, reflétant mieux ainsi la réalité des opérations commerciales sur le terrain.

Dans le domaine du développement social, le Bénin a fait des progrès notable ces dernières années grâce à la hausse des ressources allouées à l'éducation et à la santé. Selon l'édition 2015 du Rapport National sur le Développement Humain, le Bénin reste classé au 166ème rang avec un Indice de Développement humain (IDH) de 0,48 en légère progression par rapport à l'édition de 2014 où l'IDH était de 0,476.

L'année 2015 marque le terme de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), même si aucun des objectifs n'est atteint, le Bénin peut se féliciter des résultats encourageants enregistrés au niveau de certaines cibles des OMD. Il s'agit de la cible de l'OMD 1 relative à la réduction de moitié de la proportion de la population souffrant de la faim. Cette performance a obtenu la reconnaissance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à travers les deux prix décernés au Bénin en 2012 et en 2015. De même, la cible de l'OMD 6 visant à enrayer la propagation du VIH/sida et inverser la tendance actuelle a été également atteinte. Des progrès remarquables ont été également réalisés dans les domaines des OMD relatifs à la scolarisation dans le primaire, la parité garçons/filles dans les différents ordres d'enseignement, la couverture en soins prénataux, la proportion d'enfants

de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnée d'insecticide. Il en est de même de la proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation et de la proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée.

Ces résultats découlent des actions engagées par le Gouvernement ces dernières années dans le cadre de l'accélération de la marche du Bénin pour l'atteinte des OMD. Il s'agit notamment de la mise en place des Cadres d'Accélération des OMD (CAO) au niveau de certains secteurs (eau, agriculture, etc.), et de l'élaboration d'un plan d'actions 1000 jours pour la réalisation des OMD couvrant la période 2014-2015. Le Gouvernement a mis en place avec l'appui du SNU une plateforme pour le suivi et la mise en œuvre de ce plan d'actions avec comme objectif de sécuriser et d'assurer l'investissement essentiel pour l'atteinte des OMD.

Objectifs

	Objectif 1 :	Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	
	Objectif 2 :	Assurer l'éducation primaire pour tous	
	Objectif 3 :	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
	Objectif 4 :	Réduire la mortalité infantile	
	Objectif 5 :	Améliorer la santé maternelle	
	Objectif 6 :	Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies	
	Objectif 7 :	Préserver l'environnement	
	Objectif 8 :	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	
En bonne voie			
Tendance moyenne			

S'agissant de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), le Gouvernement s'est engagé avec l'appui du SNU dans un processus d'appropriation des ODD par toutes les parties prenantes dans le cadre du processus de développement et a entamé l'élaboration d'une stratégie

d'opérationnalisation des ODD. Ainsi, cette stratégie servira de socle pour l'élaboration de la quatrième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté qui visera l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



une lettre à un ami
l'informer de l'état de
d'un membre de ta famille

Titre: La cérémonie, le lieu
Je retiens:



II- PROGRÈS VERS LES EFFETS CONVENUS DANS L'UNDAF ET CONTRIBUTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

II- PROGRÈS VERS LES EFFETS CONVENUS DANS L'UNDAF ET CONTRIBUTION DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

La stratégie de coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement du Bénin dénommée UNDAF est articulée autour de six axes de coopération : i) croissance inclusive, emploi, sécurité alimentaire, égalité de genre et protection sociale ; ii) santé, y compris le VIH/SIDA, les maladies non transmissibles, la nutrition, la planification familiale et l'assainissement de base ; iii) éducation de base ; iv) protection contre la vulnérabilité sociale et les abus ; v) gouvernance, participation et décentralisation ; vi) environnement, gestion des crises et catastrophes et changements climatiques. Ce plan est décliné annuellement en plan de travail dont le suivi est effectué en temps réel à travers la plateforme de suivi en ligne www.suivi-undaf-benin.org.

II

1-

Avancées au niveau de la croissance inclusive, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'égalité du genre et la protection sociale

L'Effet attendu par le Gouvernement et les agences du SNU à travers cet axe de coopération est : « D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans

les communes d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire ». Cet Effet est décliné autour de 4 Produits (voir tableau : 1)

Tableau 1: Produits de l'Effet 1

<p>Effet 1 : D'ici à fin 2018, les populations rurales et périurbaines, notamment les jeunes et les femmes dans les communes d'intervention accroissent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire</p>	<p>Produit 1.1 : Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto-emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en œuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu rural et périurbain</p>
	<p>Produit 1.2 : Le Gouvernement, les collectivités locales et les OSC ont des capacités accrues pour mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement de la micro-entreprise et PME/PMI et à la création d'emplois décents</p>
	<p>Produit 1.3 : Les institutions nationales et locales, les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues pour améliorer la production agricole, pastorale et halieutique</p>
	<p>Produit 1.4 : Les populations pauvres, notamment les groupes vulnérables disposent de capacités accrues (filets de protection sociale, transfert des revenus, techniques et technologies appropriés) pour assurer leur sécurité alimentaire et accéder au marché.</p>

Source : UNDAF

Au niveau du Produit 1.1, les actions menées ont porté sur le renforcement des capacités des jeunes et des femmes pour l'auto-emploi et l'entrepreneuriat agricole, la mise en œuvre de micro,

petite et moyenne entreprises en milieu rural et périurbain. Elles ont permis d'enregistrer les principaux résultats ci-après :

- le nombre de femmes formées à l'entreprenariat agricole avec l'appui des Agences du SNU est passé à 197 en 2015 contre une réalisation de 100 en 2014 et un objectif de 167 ;
- 3572 femmes ont reçu un appui matériel et financier des agences du SNU pour créer des entreprises contre un objectif de 60 femmes. Au niveau des jeunes de 15-24 ans, près de 1529 jeunes ont reçu un appui matériel et financier pour créer leurs entreprises, pour un objectif fixé à 800 jeunes ;
- Le nombre de producteurs, éleveurs et pêcheurs formés sur les meilleures techniques de stockage et de transformation est à 400.

Pour ce qui est du Produit 1.2, le Gouvernement et les Agences du SNU ont œuvré pour la mise en place d'un environnement propice à l'émergence et au développement de la micro-entreprise et PME/PMI et à la création d'emplois décents. Ainsi :

- le nombre de structures de promotion de l'emploi et de financement appuyés par les agences au niveau local est passé à 142 pour un objectif fixé à 141 ;
- Le nombre de jeunes entrepreneurs formés et accompagnés par les Agences du SNU à la création d'entreprises est ressorti à 6999 pour un objectif fixé à 4962.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Produit 1.3, il a été procédé à la mise en place d'un dispositif de

suivi de la sécurité alimentaire des groupes vulnérables

Pour ce qui est du Produit 1.4, les actions menées ont porté sur le renforcement des capacités de populations pauvres, notamment les groupes vulnérables (filets de protection sociale, transfert des revenus, techniques et technologies appropriés) en vue d'assurer leur sécurité alimentaire et leurs accès aux marchés. Les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2015 ont permis :

- de porter le nombre de ménages pauvres et vulnérables ayant bénéficié d'un appui pour la mise en place d'une activité génératrice de revenus à 4720 ménages pour un objectif de 3882 ;
- de réhabiliter et de réaliser 119 infrastructures de stockage dans les communes de Malanville, Karimama, etc.).

Au total, au cours de l'année 2015, le taux d'exécution physique des activités programmées dans le PTA s'est établi à 58,69 % pour une réalisation financière de 68,36 %. Le faible taux de réalisation physique est dû à la non réalisation des activités programmées par le Bureau International du Travail (BIT) dans le plan de travail au niveau de l'atteinte du Produit 1.1 relatif au renforcement des capacités des jeunes et des femmes pour l'auto-emploi et l'entreprenariat agricole, en milieu rural et périurbain.

Tableau 2 : Taux d'exécution de l'Effet 1

	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 1.1	22,14 %	60,93 %
Produit 1.2	81,69 %	87,13 %
Produit 1.3	70,00 %	50,00 %
Produit 1.4	62,36 %	78,35 %
Total	58,69 %	68,36 %

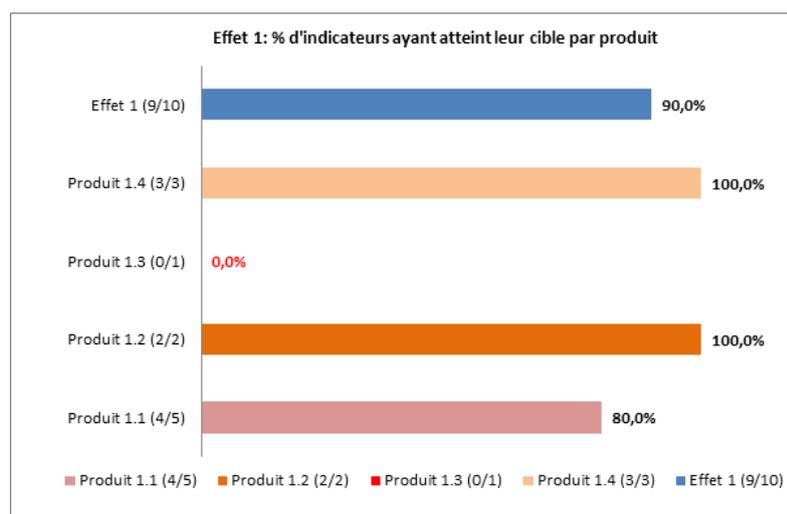
Source : A partir de la plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF

L'analyse des principaux indicateurs du cadre de mesure des résultats montre que 90 % des indicateurs de suivi des différents produits de l'Effet 1 ont atteint les cibles fixées pour l'année 2015 indiquant ainsi une bonne tendance vers l'atteinte de

l'Effet 1 à l'horizon 2018. Les actions engagées doivent être poursuivies pour renforcer l'atteinte des objectifs de cet Effet. Elles doivent viser à partir de l'année 2016, l'atteinte des Objectifs de Développement Durable 1, 2 et 8.



Figure 1 : Performance au niveau de de l'Effet 1



II

2- Avancées au niveau de la santé y compris VIH/sida, maladies non transmissibles (MNT), nutrition, planification familiale, assainissement de base

Au niveau de l'axe de coopération relatif à la santé, le Gouvernement et les Agences du SNU se sont convenus que d'ici la fin 2018, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents(es), les femmes en âge de procréer et les ménages bénéficient de façon équitable d'interventions à haut impact de qualité en santé y

compris le VIH/SIDA, les maladies non transmissibles, la nutrition, la planification familiale, l'assainissement de base et les communautés adoptent des pratiques favorables à la santé. Trois produits ont été retenus pour opérationnaliser cet Effet.

Tableau 3 : Produits de l'Effet 2

<p><u>Effet 2</u> : D'ici à fin 2018, les enfants de moins de 5 ans, les adolescents(es), les femmes en âge de procréer et les ménages bénéficient de façon équitable d'interventions à haut impact de qualité en santé y compris le VIH/SIDA, les maladies non transmissibles (MnT), la nutrition, la planification familiale, l'assainissement de base et les communautés adoptent des pratiques favorables à la santé</p>	<p><u>Produit 2.1</u>: Les institutions et les acteurs des niveaux national et départemental, des zones sanitaires et des collectivités locales (communes) ont des capacités accrues pour la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des paquets d'intervention à haut impact de qualité en santé, nutrition, planification familiale, SRAJ, VIH/SIDA, MNT et assainissement de base</p>
	<p><u>Produit 2.2</u>: Les Zones Sanitaires et les communes retenues ont des capacités accrues pour offrir des paquets d'interventions à haut impact de qualité en santé, nutrition, planification familiale, santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ), VIH/SIDA, MNT et assainissement de base</p>
	<p><u>Produit 2.3</u> : Les communautés des communes d'intervention ont des capacités accrues pour l'adoption des comportements favorables à la santé, à la nutrition, à l'hygiène et l'assainissement de base, la Planification Familiale, la SRAJ, et à la prévention du VIH/SIDA et des MNT</p>

Source : UNDAF 2014-2018

Les principales actions menées au niveau du Produit 2.1 ont trait au renforcement des capacités des acteurs et institutions au niveau des zones sanitaires et des collectivités locales (communes) dans la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des Paquets d'Intervention à Haut Impact (PIHI). Ainsi, avec l'appui des Agences du SNU, le Bénin dispose de la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie pour le financement du secteur de la santé et d'un document de coordination et de suivi de la mise en œuvre des PIHI. Aussi, le nombre d'Equipe d'Encadrement de Zones Sanitaires (EEZS) formés pour faire une planification basée sur les résultats est-il passé à 9 pour un objectif fixé à 4.

Pour ce qui est du Produit 2.2, les actions menées ont porté sur l'offre de Paquets d'Interventions à Haut Impact de qualité en santé, nutrition, planification familiale, SRAJ, VIH/SIDA, MNT et assainissement de base dans les zones sanitaires des communes de convergence. Ainsi les principaux résultats ci-après ont été enregistrés

- le nombre de formation sanitaire offrant les sept (7) fonctions de Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence de Base (SONUB) à 12 pour un objectif fixé à 12 et une réalisation de 10 en 2014 ;
- la proportion de formations sanitaires offrant les 6 interventions traceuses du PIHI, à savoir, planification familiale, vaccination en consultation prénatale, PTME

accouchement assisté, prise en charge des malnutritions aiguës sévères (PEC/MAS), est de 73% pour un objectif de 60% ;

- le nombre de soignants formés aux SONUB et Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence Complètes (SONUC) est de 40 contre un objectif de 60 et une réalisation de 10 en 2014 ;
- le nombre total de spécialistes formé(e)s pour traiter les fistules obstétricales est établi à 555 contre une réalisation de 550 en 2014 et une cible de 645.

En ce qui concerne le Produit 2.3, il est attendu que les communautés des communes d'intervention aient des capacités accrues pour l'adoption des comportements favorables à la santé, à la nutrition, à l'hygiène et l'assainissement de base, à la planification familiale, à la SRAJ, et à la prévention du VIH/SIDA et des MNT. Les actions menées, ont permis d'enregistrer les principaux résultats ci-après :

- le nombre de localités certifiées fin de défécation à l'air libre est passé à **1092 contre une cible fixée à 1000** ;
- le nombre de structures offrant le paquet minimum d'activités en santé de reproduction des adolescents et des jeunes est resté à 2 ;
- le nombre de formations sanitaires offrant les 7 fonctions de SONUB a atteint l'objectif fixé pour l'année 2015 : **12 contre une réalisation de 10 en 2014** ;

- en juin 2015 : le Bénin a été certifié avoir éliminé le poliovirus sauvage.

convenu pour l'année 2015 au niveau de cet axe de coopération affichent un taux d'exécution physique de 71,73 % et un taux d'exécution financière de 78,04 %.

Les réalisations du plan de travail

Tableau 4 : Taux d'exécution de l'Effet 2 de l'UNDAF

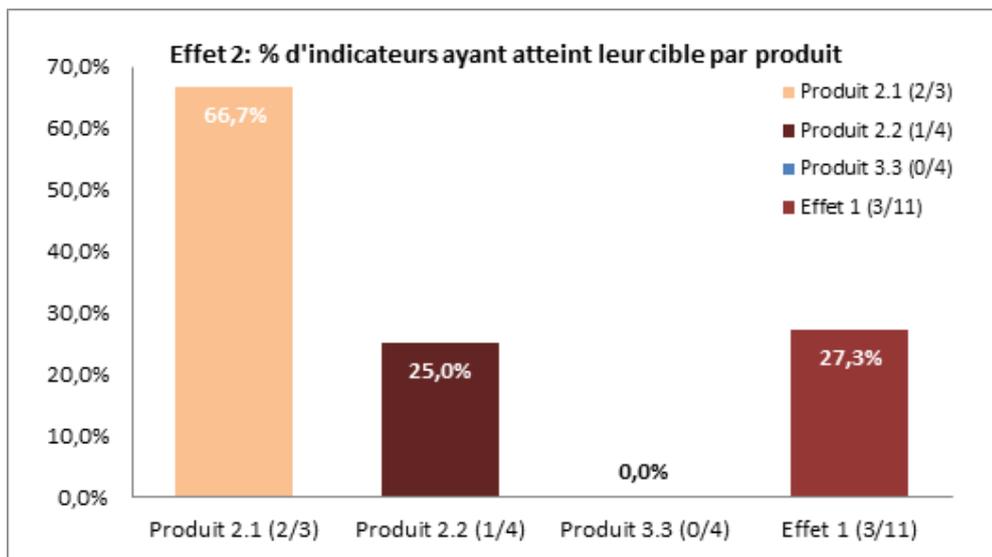
	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 2.1	53,67 %	49,38 %
Produit 2.2	74,73 %	81,87 %
Produit 2.3	79,36 %	102,94 %
Total	71,73 %	78,04 %

Source : Plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF

En termes de performance, 54,5 % des indicateurs du cadre de suivi de l'UNDAF ont atteint les objectifs fixés pour 2015 au niveau de l'Effet 2. Les actions futures à mener pour l'atteinte de cet effet s'inscriront dans la mise en œuvre des ODD 3.



Figure 2 : Performance au niveau de l'Effet2



II

3- Avancées au niveau de l'Éducation de base

Le Gouvernement du Bénin et les agences du SNU ont fait de l'éducation de base un axe prioritaire de la coopération. Comme Effet, Il est attendu au terme de la mise en œuvre de l'UNDAF 2014-2018, que les filles et les garçons de 3 à

17 ans, notamment ceux des groupes sous-scolarisés, aient un accès accru et achèvent une éducation de base de qualité. Deux Produits ont été identifiés pour opérationnaliser cet effet.

Tableau 5 : Produits de l'Effet 3

<p>Effet 3: D'ici à fin 2018, les filles et les garçons de 03 à 17 ans, notamment ceux des groupes sous- scolarisés, ont un accès accru et achèvent une éducation de base de qualité.</p>	<p>Produit 3.1 : Les acteurs du système éducatif aux niveaux central, déconcentré et décentralisé ont des capacités accrues pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement du secteur de l'éducation.</p>
	<p>Produit 3.2 : Le Gouvernement aux niveaux central et déconcentré et les acteurs (y compris les associations des parents d'élèves) de l'éducation des communes d'intervention ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des filles et des garçons notamment des groupes marginalisés.</p>

Source : UNDAF 2014-2018

Les actions menées au cours de l'année 2015 pour l'atteinte du Produit 3.1 ont porté sur le renforcement des capacités des acteurs pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies de développement du secteur de l'éducation. Elles se sont traduites par les résultats ci-après :

- 22,22% des communes de convergence ont intégré dans leur plan de développement communal (PDC) les aspects relatifs aux politiques et stratégies éducatives ;
- la totalité des neuf communes de convergence disposent d'un

système d'information fonctionnel ;

- une politique de formation des enseignants a été mise en place ;
- une stratégie nationale d'alimentation scolaire a été finalisée.

En ce qui concerne le produit 3.2 portant sur le renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées de l'éducation pour assurer l'accès, le maintien et les performances

scolaires des filles et des garçons notamment des groupes marginalisés, les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2015 se présentent comme suit :

- 35% des acteurs dans les communes ont bénéficié de formations pertinentes pour assurer l'accès, le maintien et la qualité de l'éducation, contre un objectif de 30% ;
- 58% des écoles des communes de convergence disposent des latrines séparées et des dispositifs de lave-main ;
- 28,4% d'enfants des communes de convergence ont bénéficié de cantines scolaires,

soit 28,10% de filles et 28,7% de garçons ;

- 40 nouveaux centres de Programmes de Cours Accélérés (PCA), appelés également « Ecole de la deuxième chance », ont été ouverts et fonctionnels dans 20 communes. Il a permis d'offrir une alternative à 2 400 enfants déscolarisés ou non scolarisés de 10 à 17 ans.

Ainsi, le plan de travail convenu avec le Gouvernement pour l'année 2015 affiche pour cet axe de coopération, un taux d'exécution physique de 71,73 % et un taux d'exécution financière de 78,04 %.

Tableau 6 : Taux d'exécution de l'Effet 3 de l'UNDAF

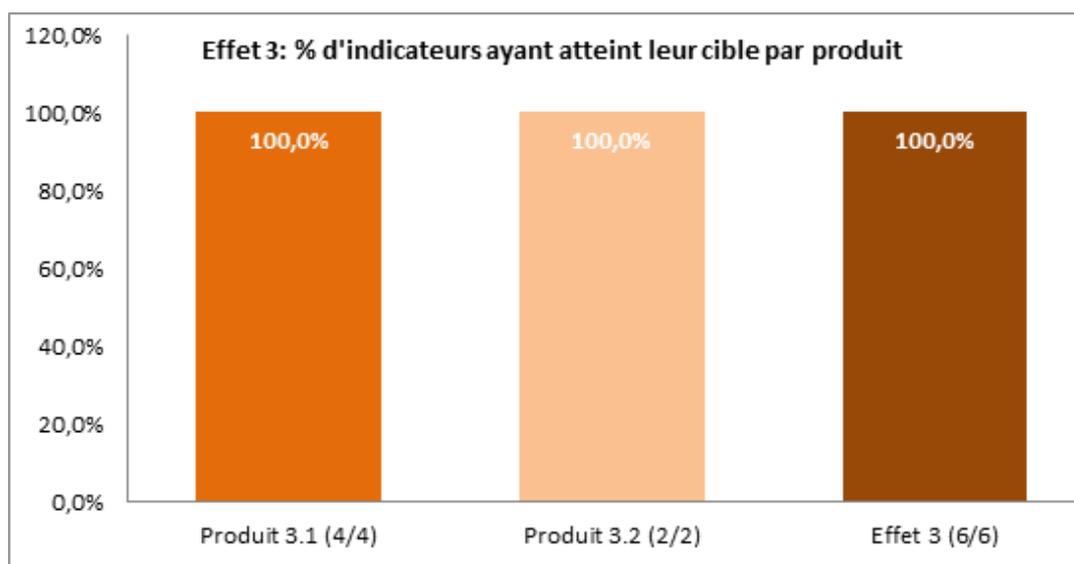
	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 3.1	64,89 %	63,76 %
Produit 3.2	100 %	71,06 %
Total	88,15 %	70,37 %

Source : plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF

Au niveau de l'Effet 3, 100% des indicateurs de suivi de l'atteinte des Produits de cet axe de coopération se sont inscrits en amélioration et ont atteint les objectifs fixés pour l'année 2015, indiquant ainsi une bonne tendance pour l'atteinte de l'Effet. Les actions engagées méritent d'être consolidées pour renforcer la mise en œuvre de l'ODD 4.



Figure 3 : Performance au niveau de l'Effet 3



II

4- Avancées au niveau de la protection contre la vulnérabilité sociale, les violences et les abus

L'objectif commun du Gouvernement et du SNU à travers cet axe de coopération est « d'ici à fin 2018, les enfants, les adolescent(e)s et les femmes, notamment les plus vulnérables, évitent les comportements à risque, ont un accès et utilisent davantage les

services de protection contre les abus, les violences et l'exploitation, et les communautés adoptent des pratiques sociales conformes aux droits humains ». Pour ce faire, trois produits sont opérationnalisés (Tableau n°7).

Tableau 7 : Produits de l'Effet 4

<p>Effet 4 : D'ici à fin 2018, les enfants, les adolescent(e)s et les femmes, notamment les plus vulnérables, évitent les comportements à risque, ont un accès et utilisent davantage les services de protection contre les abus, les violences et l'exploitation, et les communautés adoptent des pratiques sociales conformes aux droits humains</p>	<p>Produit 4.1 : Les acteurs du système de protection aux niveaux central, déconcentré et décentralisé, ont des capacités accrues pour l'identification des problèmes de protection de l'enfant, de la jeune fille et de la femme, la planification, la coordination, la mise en œuvre équitable, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies nationales</p>
	<p>Produit 4.2 : Les acteurs du système de protection aux niveaux central, déconcentré et dans les communes d'intervention sont plus aptes à offrir les services de prise en charge des victimes de violence et d'abus, de protection de qualité et à mettre en œuvre les lois et politiques existantes en matière de protection des droits</p>
	<p>Produit 4.3 : Les populations des communes d'intervention, particulièrement les adolescents, les jeunes filles et les femmes, sont plus aptes à éviter les comportements à risque, à utiliser les services de protection, de justice, d'état civil et à prévenir les abus, les violences et l'exploitation</p>

Source : UNDAF (2014-2018)

Les actions mises en œuvre pour l'atteinte du Produit 4.1 ont porté sur le renforcement des capacités pour l'identification des problèmes de protection de l'enfant, de la jeune fille et de la femme, la planification, la coordination, la mise en œuvre équitable, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies nationales. Elles ont débouché sur les principaux résultats ci-après :

- la politique et le plan d'action de protection de l'enfant ont été finalisés ;
- les comités de protection de l'enfant aux niveaux national et décentralisé ont été mis en place ;
- le code de l'enfant est disponible ;
- la proportion de départements disposant de cellules genre est à 33% contre un objectif de 100%.

Au niveau du Produit 4.2, les actions menées au cours de l'année 2015 ont porté sur le renforcement des capacités des acteurs pour l'offre de services de prise en charge des victimes de violence et d'abus, de protection de qualité et le renforcement de l'arsenal juridique en matière de protection des droits. Elles se sont traduites par :

- la mise en place d'un mécanisme d'application des lois favorables à l'égalité des sexes et aux droits en matière de procréation ;
- la mise en place d'un programme national multisectoriel intégrant la prévention, la réduction de la violence sexiste et la prise en

charge de ses conséquences ;

- La formation de 459 agents non médicaux (centre de protection sociale, organisation de la société civile (OSC), forces de sécurité, justice et autres autorités politico-administratives) en matière de protection contre les violences et abus contre un objectif fixé à 160.

En ce qui concerne le Produit 4.3, les actions menées ont concerné particulièrement les adolescents, les jeunes filles et les femmes, elles consistent à éviter les comportements à risque, à utiliser les services de protection, de justice, d'état civil et à prévenir les abus, les violences et l'exploitation. Ainsi :

- le nombre d'organisations et de réseaux de la société civile qui sensibilisent et s'activent dans la lutte contre les violences et abus s'établit à 14 contre un objectif de 16.
- 12 597 actes de naissances distribués et des audiences foraines organisés dans les communes de Banikoara, Comé, Gogounou, Kandi, Karimama, Malanville et Segbana, et
- Le nombre de grossesses enregistré en milieu scolaire a diminué, passant de 4600 cas durant l'année scolaire 2012-2013 à 172.

En termes d'exécution du plan de travail de 2015, il est enregistré une réalisation physique de 73,26 % et une réalisation financière de 86,46 %

Tableau 8 : Taux Exécution de l'Effet 4

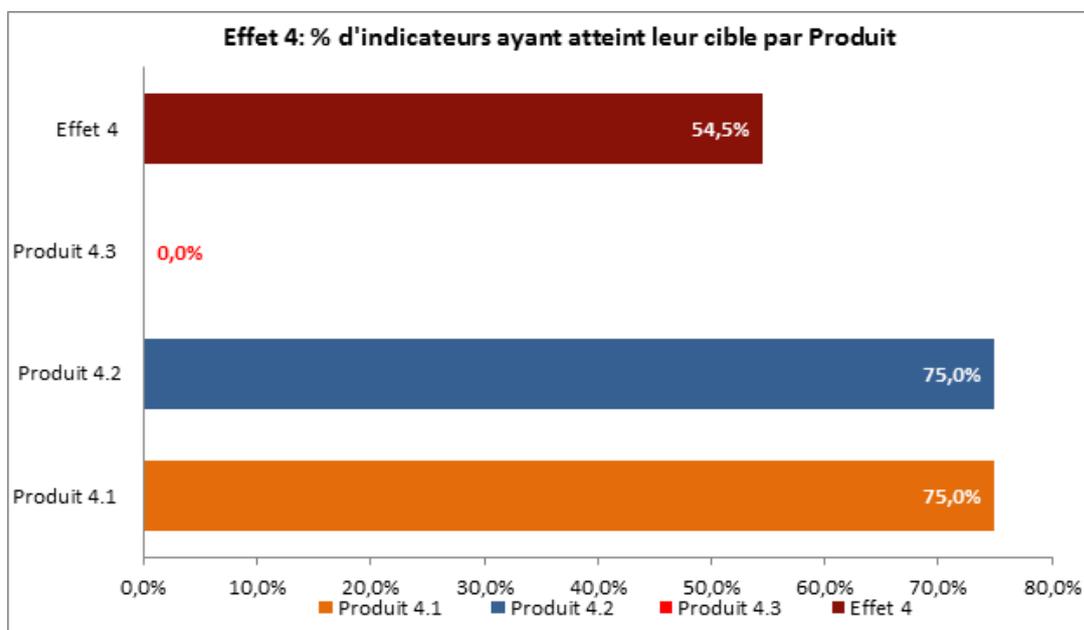
	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 4.1	59,82 %	90,27 %
Produit 4.2	94,17 %	100 %
Produit 4.3	71,88 %	55,56 %
Total	73,26 %	86,46 %

Source : plateforme de suivi de l'UNDAF

En somme près de 54,5 % des indicateurs mesurant la performance vers l'atteinte des produits de cet Effet ont atteint les cibles fixées pour 2015. Au niveau du Produit 4.3, les indicateurs n'ont pas atteint les objectifs fixés pour 2015, cela

suggère des actions plus coordonnées en faveur des adolescents, les jeunes filles et les femmes, à éviter les comportements à risque, à utiliser les services de protection, de justice, d'Etat civil et à prévenir les abus, les violences et l'exploitation.

Figure 4 : Performance au niveau de l'Effet 4



II | 5- Avancées au niveau de la gouvernance, la participation et la décentralisation

Dans le domaine de la gouvernance, la participation et la décentralisation, le Gouvernement et le SNU ont retenu qu'à la fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable. Cinq Produits sont retenus pour atteindre cet Effet.

Tableau 9 : Produits de l'Effet 5

<p>Effet 5 : D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable</p>	<p>Produit 5.1 : Le Gouvernement et les communes d'intervention ont des capacités accrues pour conduire les réformes administratives, économiques et institutionnelles et pour mettre en œuvre des politiques et programmes de développement</p>
	<p>Produit 5.2 : Les acteurs aux niveaux national et local ont des capacités accrues pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes en vue d'une meilleure gestion du développement</p>
	<p>Produit 5.3 : L'Assemblée Nationale et les autres institutions de l'Etat ont des capacités accrues pour mieux assurer leurs prérogatives constitutionnelles</p>
	<p>Produit 5.4 : Les institutions, les OSC et les médias ont des capacités accrues pour participer au processus de développement inclusif et pour mieux conduire les processus électoraux</p>
	<p>Produit 5.5 : Le Gouvernement et les acteurs clés de la justice sont aptes à mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice</p>

Au niveau du produit 5.1, portant sur le renforcement des capacités au niveau national et déconcentrés pour la conduite des réformes administratives, économiques et institutionnelles, les principaux résultats obtenus avec l'appui du SNU au cours de l'année 2015 concernent :

- La formation des personnels (DPP, DRFM, Directeurs Techniques et chefs service suivi & évaluation) à l'utilisation des outils d'opérationnalisation du budget-programme y compris la budgétisation sociale et la budgétisation sensible au genre ;
- le système d'information territorial/communal est opérationnel dans 14 communes (soit 18,2 % des communes) et en cours de mise place dans 11 autres communes.

S'agissant du produit 5.2, les principales actions menées ont porté sur le renforcement **des capacités pour la conduite du processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi & évaluation des politiques,** elles se sont traduites par :

- l'actualisation de cinq stratégies sectorielles ;
- la finalisation des rapports d'avancement de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté ;
- la mise à jour régulière du

système d'information statistique national prenant en compte l'équité et l'égalité de genre ;

- la disponibilité des rapports annuels de mise en œuvre des PDC ;
- la proportion de PDC ayant respecté les normes de qualité s'est établi à 97,4 % contre un objectif de 100 %.

Au niveau du produit 5.3, il a été procédé au cours de l'année 2015 avec l'appui du SNU, la réalisation d'audits organisationnels au niveau de cinq Institutions de la République. Aussi le processus d'élaboration du plan stratégique de l'Assemblée a-t-il été enclenché.

Pour ce qui est du produit 5.4, visant le renforcement des institutions, des OSC et des médias pour leur assurer une participation au processus de développement inclusif, les principales actions menées au cours de l'année 2014 ont porté sur la formation de 70% des OSC partenaires sur les thématiques de développement et l'implication de douze OSC dans le cadre de dialogue favorisant l'apaisement du climat politique et social.

Au total, le taux d'exécution financière de l'Effet 5 est de 80,69 % et le taux d'exécution physique est de 76,50 %.

Tableau 10 : Taux d'exécution de l'Effet 5

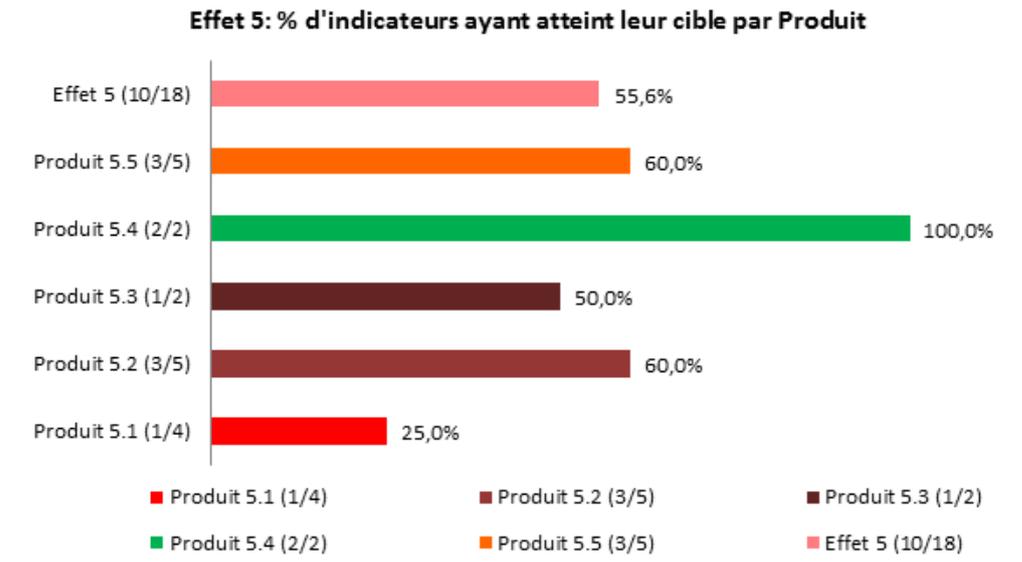
	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 5.1	88,46 %	100 %
Produit 5.2	71,28 %	36,67 %
Produit 5.3	82,91 %	56,91 %
Produit 5.4	83,50 %	100 %
Produit 5.5	82,31 %	100 %
Total	76,50%	80,69%

Source : Plateforme suivi en ligne de l'UNDAF

En termes de performance, près de 55,6% des indicateurs du cadre de mesure des résultats ont atteint les objectifs fixés pour 2015 indiquant une évolution moyenne vers l'atteinte de l'Effet escompté à l'horizon 2018. Des actions novatrices doivent être initiées au niveau de cet Effet pour l'année 2016, elles contribueront à la mise en œuvre de l'ODD 16.



Figure 5 : Performance au niveau de l'Effet 5



II

6- Avancées au niveau de l'environnement, de la gestion des crises et catastrophes et des changements climatiques

L'Effet attendu de la mise en œuvre de l'axe de coopération sur l'environnement, la gestion des crises et catastrophes et les changements climatiques est : « D'ici à fin 2018, les Institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles ». La réalisation de cet Effet se fait à travers trois produits (Tableau 11)

Tableau 11 : Produit de l'Effet 6

<p>Effet 6 : D'ici à fin 2018, les Institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles</p>	<p>Produit 6.1 : Les Institutions et les populations sont outillées pour mieux gérer les ressources naturelles, énergétiques et le cadre de vie.</p>
	<p>Produit 6.2 : Les Institutions nationales et locales ainsi que les communautés ont des capacités accrues en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes.</p>
	<p>Produit 6.3 : Les Institutions et les communautés ont davantage de capacités pour accroître leur résilience face aux changements climatiques et aux crises et catastrophes naturelles.</p>

Au niveau du Produit 6.1, portant sur le renforcement des capacités des structures nationales et des populations pour une meilleure gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie, les actions menées au cours de l'année 2015 ont permis de porter à 100 le nombre d'outils de gestion élaborés et opérationnels (documents

de politiques, de stratégie, plan d'action, document de gestion par sous-secteur) contre un objectif de 30 outils.

En ce qui concerne le Produit 6.2, relatif au renforcement des capacités des Institutions nationales et locales ainsi que les communautés en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes,

les actions menées au cours de l'année 2015 ont permis de passer la proportion de l'espace national reboisée de 35 % à 36,01 %, tandis que la proportion de communes renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie est ressortie à 84 % contre une réalisation de 15 % en 2014 et un objectif de 40 %.

1. Pour ce qui est du Produit 6.3, les actions menées ont porté sur le renforcement des capacités des institutions et des communautés pour accroître leur résilience face aux changements climatiques et aux crises et catastrophes naturelles. Elles ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

- la proportion de cadres disposant de capacités à donner l'alerte précoce avant une crise

climatique ou une catastrophe est passée de 5 % à 100 %. Cette évolution favorable est due à la mise en place et à la formation de la cellule intersectorielle de prévision ¹

- la proportion d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs formés à l'utilisation des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques dans les zones de d'intervention² s'est établie à 100 % contre un objectif de 35 %.
- la proportion de communes disposant d'équipements de mesure agro-climatique et hydrologiques s'est établie à 65 % contre un objectif de 52 %.

Tableau 12 : Taux d'exécution de l'Effet 6

	Taux d'exécution physique	Taux d'exécution financière
Produit 6.1	81,4 %	89,04 %
Produit 6.2	26,92 %	66,42 %
Produit 6.3	63,36 %	79,86 %
Total	52,09 %	78,44 %

Source : Plateforme de suivi de l'UNDAF

1. Il s'agit d'une cellule regroupant plusieurs secteurs qui interviennent dans la prévention et l'alerte par rapport aux crises et catastrophes naturelles.

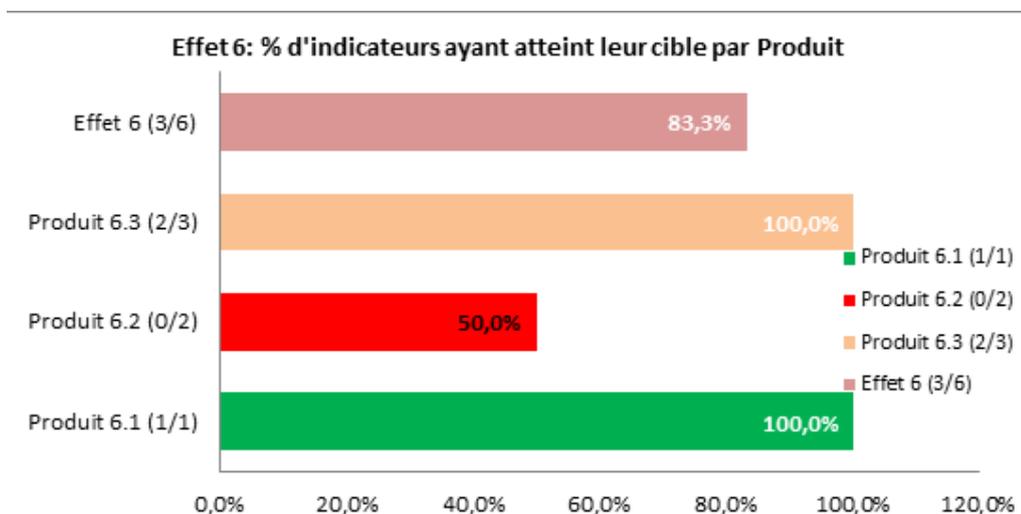
2. Les communes d'interventions des activités liées aux changements climatiques sont : Bopa, Ouinhi, Adjohoun, Sô- Ava, Aplahoué, Savalou, Ouaké, Matéri et Malanville.

Près de 78,44 % du plan de travail de cet Effet ont été réalisés au niveau financier et 26,92 % au niveau physique, en raison de la faible réalisation au niveau du produit 6.2 relatif à la gestion des écosystèmes. Ainsi près de 83,3 % des

indicateurs du cadre de suivi de l'Effet 6 ont atteint les objectifs fixés pour 2015. Les actions entamées au niveau de cet Effet méritent d'être renforcées au cours de l'année 2016 et doivent viser les ODD 7, 13,14 et 15.



Figure 6 : Performance de l'Effet 6



II 7- Synthèse

Au total sur les 34, 14 millions de dollars US de ressources planifiées en 2015, 24,42 millions de dollars US ont été dépensées, soit un taux d'exécution de 71,52 %.

	Budget Indicatif ³ en millions de US\$ (UNDAF 2014-2018)	Ressources planifiées en 2015 (en millions de US\$)	Ressources déjà exécutées en 2015
Effet 1	108,20	6,99	2,75
Effet 2	33,28	11,78	9,12
Effet 3	39,41	4,63	3,12
Effet 4	18,05	1,42	1,22
Effet 5	58,80	2,47	3,03
Effet 6	42,30	6,83	5,18

L'analyse de la performance montre une bonne tendance pour l'atteinte des Effet1, 3 et 6. Ces acquis doivent être consolidés. Tandis qu'au niveau des

Effets 2, 4 et 5, la tendance vers l'atteinte des Effets est moyenne suggérant plus d'attention et d'actions afin de combler les déficits

Tableau 13 : Synthèse de la performance

Effets	Score global de performance	Tendance vers l'atteinte de la cible
Effet 1	90 %	Bonne tendance 
Effet 2	54,4 %	Tendance moyenne 
Effet 3	100 %	Bonne tendance 
Effet 4	54,5 %	Tendance moyenne 
Effet 5	55,6 %	Tendance moyenne 
Effet 6	83,3 %	Bonne tendance 

A close-up photograph of a young girl with short, dark hair, looking directly at the camera. She is holding a small, round, yellow piece of food, possibly a fruit or vegetable, in her mouth with her hands. She is wearing a blue and pink patterned top. The background is slightly blurred, showing a brick wall and green foliage.

III- LES AVANCEES DANS LA
MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE
UNIS DANS L'ACTION

III- LES AVANCEES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE UNIS DANS L'ACTION

En janvier 2010, le Gouvernement du Bénin a adhéré en tant que pays volontaire de la mise en œuvre la réforme « Delivering as One » (DaO) ou initiative « Unis dans l'action ». L'engagement à cette réforme a conduit le SNU au Bénin à travailler dans un cadre commun de planification et d'améliorer la coordination et la cohérence de ses interventions afin de mieux aligner son appui aux priorités nationales pour atteindre de meilleurs résultats de développement.

Au cours de l'année 2015, le SNU au Bénin a fait une grande avancée dans la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action ». En effet, durant cette année, le SNU a été classé cinquième parmi 45 pays des régions de l'Afrique de l'Ouest et Subsaharienne, Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest dans le cadre de la mise en œuvre des procédures d'opérationnalisation standards (POS). L'initiative repose sur cinq principes : i) un Programme unique ; ii) un leader ; iii) un cadre budgétaire commun ; iii) les opérations communes ; iv) une communication commune, et structuré autour de 15 éléments essentielles. Ainsi, sur les 15 éléments essentiels des piliers de l'initiative « Unis dans l'action », 9 ont été mis en œuvre intégralement, 4 d'une manière partielle et 2 pas mis en œuvre (cf. Annexe 2).

III

1- Appropriation nationale

L'appropriation nationale est nécessaire pour une mise en œuvre des principes de l'initiative « Unis dans l'action ». Après l'adoption de l'initiative par le Gouvernement du Bénin, une feuille de route de la réforme renforçant l'appropriation nationale et le leadership du Gouvernement a été élaborée et mise en œuvre. L'Unité de Gestion et de Coordination (UGC) de l'UNDAF a été mise en place au niveau de la Primature. Elle assure le leadership des Ministères chefs de file des axes de coopération de l'UNDAF et collabore avec le Bureau du Coordonnateur Résident qui assure une participation des différentes Agences du SNU.

Au cours de l'année 2015, un fort leadership de la partie nationale s'est fait valoir dans la mise en œuvre et le

suivi de l'UNDAF, notamment dans les préparations des revues semestrielles et annuelles des Effets de l'UNDAF. Aussi, le Comité de d'orientation et de pilotage conjoint co-présidé par le Premier Ministre et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies a-t-il validé l'évolution de la mise en œuvre de l'UNDAF pour l'année 2015 et donné les orientations pour l'année 2016.

Par ailleurs, dans le but de consolider l'appropriation nationale, des séances de renforcement de capacités conjointes pour la partie gouvernementale et pour le SNU, ont été tenues. Ces renforcements de capacité ont été axés sur l'intégration de genre dans le cadre de la programmation du SNU et le suivi de l'UNDAF.

III

2-

Programme Unique, pour une meilleure cohérence des interventions du SNU

L'UNDAF constitue le Programme Unique du SNU Bénin. Il définit la manière dont le SNU appuie le Gouvernement dans la mise en œuvre de la SCRP. C'est un cadre stratégique pour les résultats à moyen terme. Il est harmonisé en tenant compte du temps et de la durée du cycle de planification nationale et crée une division claire des responsabilités entre les agences. Il sert comme un cadre mutuel de responsabilité, tout en indiquant la contribution des agences à chaque résultat.

Au cours de l'année 2015, un plan de travail annuel a été signé entre le Gouvernement du Bénin et le SNU, le 13 février 2015. Le suivi de la mise en œuvre de ce plan de travail annuel s'est fait notamment à travers les revues semestrielles et les revues annuelles des six Effets de l'UNDAF. Pour chacun des Effets de l'UNDAF, la conduite de chaque revue est assurée par le Ministère chef de file, avec l'appui de l'agence leader de la thématique au niveau du SNU.

En termes de projets conjoints dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF, l'année 2015 a été marquée par la signature de deux nouveaux projets conjoints afin d'appuyer le Gouvernement dans l'atteinte de la sécurité alimentaire dans le Couffo et dans la lutte contre la malnutrition dans les communes de Karimama et Malanville, , portant ainsi à quatre le nombre de projets menés conjointement

par les Agences du SNU. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF quatre projets conjoints sont en cours de mise en œuvre :

- le projet sur renforcement du système d'informations statistiques (PCRSIS) ;
- le projet sur l'élimination des violences basées sur le genre et la promotion des droits humains (PCEVG-DH) ;
- le projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et du renforcement des capacités communicatives, relationnelles et du leadership des femmes dans les communes d'Aplahoue, de Djakotome et de Dogbo au Bénin ;
- le projet conjoint de lutte contre la malnutrition chronique dans les communes rurales de Malanville et Karimama.

Par ailleurs, l'Equipe Pays d'est engagée dans un processus de transparence et la redevabilité mutuelle vis-à-vis des bénéficiaires entre partenaires, mais aussi de toutes les parties prenantes au processus de développement. A cet effet, la plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF, dont la mise en œuvre est financée par le fonds « UNDAF Innovation » constitue une réponse innovante à ce besoin. A travers cette plateforme et dans le cadre de sa programmation, le SNU au Bénin tient compte d'une manière pertinente de la participation des partenaires et surtout,

des populations bénéficiaires. Lancée officiellement à l'occasion de la célébration du 70^{ème} anniversaire de l'ONU, la plateforme ambitionne de permettre un suivi en temps réel des interventions du SNU au Bénin, ainsi que d'impliquer des populations bénéficiaires à travers les Technologies de l'Information et de la Communication. Plus spécifiquement, la plateforme vise à effectuer :

- le suivi en temps réel des réalisations du SNU au Bénin ;
- le suivi des indicateurs de mise en œuvre des résultats et effets escomptés de l'UNDAF ;
- la diffusion en temps réel par e-mail et par SMS des informations disponibles au Gouvernement du Bénin et aux Partenaires Techniques et Financiers ;
- l'implication des populations bénéficiaires à travers l'envoi et la réception de SMS sur les

interventions du SNU au Bénin.

La plateforme de suivi en ligne de l'UNDAF permet :

- Pour le SNU au Bénin : de rendre compte des réalisations financières et physiques du plan de travail annuel de l'UNDAF, et en fin d'année, de mettre à jour les indicateurs convenus avec le Gouvernement.
- Pour les partenaires au développement : de consulter la plateforme et de recevoir par e-mail et par SMS les mises à jour sur les interventions du SNU au Bénin.
- Pour les populations bénéficiaires : de consulter la plateforme et de recevoir par SMS les mises à jour sur les interventions des Nations Unies au Bénin ; de communiquer à travers le numéro vert (132) leurs aspirations et opinions sur les interventions des Nations Unies au Bénin.

III

3- Cadre budgétaire commun

Le SNU Benin dispose d'un cadre budgétaire permettant une utilisation stratégique de ses ressources. Ce cadre permet au SNU de donner aux partenaires gouvernementaux,

techniques et financiers, un aperçu des activités de chaque agence, de leur financement et des écarts qui peuvent en découler.

Tableau 14 : Budget consolidé par Effet pour l'UNDAF 2014-2018 (en millions de US\$)

Effets	Agences Concernées	Budget Indicatif ⁴ (UNDAF 2014-2018)	Ressources dépensées en 2014	Ressources déjà exécutées 2015	Gap de financement à mobiliser (2016-2018)
Effet 1	FAO, PNUD, UNCDF, UNFPA, BIT, ONUDI	108,20	3,046	2,75	102
Effet 2	OMS, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA, PAM, FAO	33,28	11,800	9,12	12
Effet 3	UNESCO, UNICEF, PAM, ONUSIDA	39,41	2,019	3,12	34
Effet 4	UNFPA, PNUD, UNICEF, BIT, ONUSIDA, UNCDF	18,05	1,313	1,22	16
Effet 5	PNUD, UNCDF, UNFPA, UNICEF, BM	58,80	2,145	3,03	54
Effet 6	PNUD, UNFPA, UNICEF, UNCDF, OMS, ONUSIDA,	42,30	5,551	5,18	32
Total		300,18	25,874	24,42	250

4. Sans les ressources de la

L'analyse du cadre budgétaire montre que des efforts de mobilisation de ressources restent à faire pour l'atteinte des objectifs de l'UNDAF. Près de 250 millions de dollars US sont à mobiliser pour la période 2016-2018. Pour ce faire, l'Equipe Pays a élaboré une stratégie de mobilisation de ressources, structurée autour de quatre axes d'intervention :

- i) la mobilisation des partenaires traditionnels pour le financement de l'UNDAF ;
- ii) la diversification des sources de financement vers de nouveaux partenaires ;
- iii) la consolidation du rôle du SNU dans la coordination de l'aide ;
- et iv) le renforcement de la visibilité du

SNU.

Pour l'année 2016, les actions envisagées portent sur :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la mobilisation de ressource
- la mise en place d'une « task force » au sein de l'Equipe Pays sur la mobilisation de ressources.
- la mise en place des partenariats avec d'autres donneurs

III

4- Responsable unique

Le principe de responsable unique a été renforcé au cours de l'année 2015. Le Coordonnateur Résident mène de manière participative et collégiale la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action », tout en demeurant garant auprès du Gouvernement et des Agences des Nations Unies du bon fonctionnement du SNU. Sous le leadership du Coordonnateur Résident, des réunions mensuelles de l'Equipe Pays ont été tenues, contribuant à la mise en œuvre de son plan d'action annuel dont le suivi est assuré par le Bureau du Coordonnateur Résident.

La retraite annuelle 2015 de l'Equipe Pays a été tenu du 7 au 9 décembre 2015 avec pour thème principal : « Unis dans l'action dans l'appui au Gouvernement pour la mise en œuvre des ODD ». Elle a permis :

- d'adopter une feuille de route sur l'appui du SNU au Gouvernement dans la mise en œuvre des ODD ;
- de faire le point sur la mise

en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » et valider une feuille de route pour poursuivre et capitaliser sur les efforts menés ;

- de faire une revue des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'UNDAF à travers les rapports des groupes d'Effet ;
- de donner des orientations pour le plan de travail 2016 de l'UNDAF ;
- de faire le bilan des plans de travail et du mode de fonctionnement des différents groupes noyaux des piliers de l'initiative « Unis dans l'action » (OMT, comité programme, INFOCOM, task force humanitaire) et dégager des recommandations pour l'année 2016 ;
- d'adopter le rapport annuel 2015 du Bureau du Coordonnateur Résident et de l'Equipe Pays ;
- d'actualiser le code de bonne conduite de l'Equipe Pays.

III

5- Opérations communes :

Dans le domaine des opérations, l'année 2015 a été marquée par l'élaboration, la signature et le début de mise en œuvre de la stratégie relative aux activités des opérations (BOS) pour la période 2015-2018. Elle a été signée par neuf agences, à savoir, la FAO, l'OMS, l'ONUSIDA, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, l'UNHCR et l'UNICEF.

A travers la mise en place du BOS, l'Equipe Pays vise principalement :

- La réduction des coûts qui inclut : la diminution de la duplication des processus au niveau des agences en assurant le service à travers un seul canal plutôt qu'en le décentralisant au niveau des agences ; la réduction des coûts de transaction (temps passé aux activités) pour les Nations Unies et les partenaires, y compris le Gouvernement, du fait de l'harmonisation des procédures opérationnelles et d'accords permanents avec des fournisseurs; la mise en avant des positions de négociation des Nations Unies lors de la passation de marchés de biens en grandes quantités.
- L'amélioration de la qualité des services des prestataires par la passation conjointe de marchés en gros volumes. Les Nations Unies augmentent leur pouvoir de négociation avec le prestataire de services et améliorent ainsi leur capacité à contrôler et évaluer la qualité globale du service exécuté par ce prestataire.
- L'amélioration des liens entre les

Programmes et les Opérations : en effet, le BOS permet d'identifier les opérations nécessaires pour l'exécution efficace des programmes et facilite l'intégration entre les opérations et le programme.

Suivant les orientations de l'Equipe Pays et les résultats de l'analyse coûts-bénéfices, le BOS du Bénin se repose sur quatre piliers et est décliné en cinq Effets à réaliser à l'horizon 2018. Ces piliers sont notamment les achats ; les finances ; la TIC ; les ressources humaines. La mise en œuvre du BOS permettra au SNU de réaliser d'énormes gains en terme monétaires et non monétaires.

Dans le domaine des achats, la mise en place de cinq Accords à long terme (Long Term Agreements - LTA) communs engendrerait dès la première année de mise en œuvre des gains estimés à 350 666 USD par an en terme monétaire et à 14 789 heures de travail.

Dans le domaine des finances, le BOS prendra en compte du HACT et les services bancaires. La mise en place des services bancaires communs, permettra aux agences d'obtenir l'ouverture de compte rémunéré à un taux minimum de 5% l'an hors IRC (Impôt sur le Revenu des Créances) qui est de 15% actuellement et la possibilité de mise en place de guichets dédiés uniquement aux agences du SNU.

Concernant le HACT, il est à noter que la microévaluation et la formation des partenaires de mise en œuvre sur l'utilisation du formulaire FACE ont été tenues. La macroévaluation a également été finalisée et fait l'objet de quelques recommandations qui seront pris en compte pour l'année 2016.

Au niveau des TIC, l'utilisation commune de la connexion internet via fibre optique permettrait au SNU d'avoir une bande passante de 47,25 mégabits par seconde au lieu de 17,75 mégabits par secondes, avec une qualité de connexion plus importante, et des dépenses dégressives.

Quant aux cinq Effets à l'horizon 2018, il s'agit notamment de :

- Effet 1 : D'ici à fin 2018, la qualité et l'efficience des achats du SNU sont améliorées à travers la mise en place des « Accords à Long Terme » (-LTA) communs.
- Effet 2 : D'ici à fin 2018, les partenaires nationaux de réalisation s'approprient la gestion des projets de développement appuyés par le SNU à travers la mise en œuvre de l'approche harmonisée sur les transferts de fonds (Harmonized Approach to Cash Transfer - HACT).
- Effet 3 : D'ici à fin 2018, la qualité, l'efficacité et l'efficience des opérations bancaires des agences du SNU sont améliorées à travers la mise en place de services

bancaires communs.

- Effet 4 : D'ici à fin 2018, la gestion des Ressources Humaines est harmonisée au sein du SNU Bénin pour répondre efficacement aux besoins du programme.
- Effet 5 : D'ici à fin 2018, l'utilisation des TIC pour appuyer la prestation du programme est renforcée.

Pour le suivi de la mise en œuvre du BOS, un cadre de mesure de résultats a été mis en place. Chaque service commun fait l'objet de suivi à travers un ensemble de 2 à 3 indicateurs traduisant les progrès réalisés par rapport aux éléments de travail et l'efficacité de l'effort d'harmonisation. Le dispositif institutionnel de suivi et de mise en œuvre repose sur l'OMT qui rend compte mensuellement à l'Equipe Pays. Une revue annuelle et deux revues semestrielles de la mise en œuvre du BOS seront organisées pour évaluer les performances enregistrées et dégager au besoin les mesures correctrices à prendre pour l'atteinte des cinq Effets escomptés.

III

6- Communication commune

Dans le domaine de la communication commune, l'année 2015 a été principalement marquée par l'actualisation de la stratégie de communication du SNU au Benin et son alignement à l'UNDAF 2014-2018, ainsi que sa mise en œuvre.

Aussi, pour la première fois depuis l'adhésion du Benin à l'initiative « Unis dans l'action », le groupe INFOCOM a tenu une retraite lui ayant permis de : actualiser la stratégie de communication conjointe du SNU Benin ; mettre à jour les termes de références du groupe ; et échanger sur le fonctionnement du groupe (forces, faiblesses) et d'apporter des mesures correctives. Les participants à cette retraite ont été constitués principalement du Bureau du Coordonnateur Résident, l'OMS, le PNUD, l'UNFPA et l'UNICEF.

Outre la retraite, plusieurs autres activités ont permis de renforcer la communication commune et la visibilité du SNU au Benin en tant qu'entité rassemblant les Agences et Institutions « Unis dans l'action », entre autres :

- la production de la newsletter trimestrielle « Le Trait d'Union » : cet outil de communication permet à toutes les agences intervenant au SNU au Benin de faire connaître des activités phares aux partenaires et au grand public. Le bulletin a également permis de renforcer la

visibilité des événements et des campagnes menées conjointement par les différentes agences (forum sur la nutrition, célébration de la journée mondiale des femmes, etc.) ;

- la migration du site web du SNU Benin sur la plateforme Adobe CQ5 du siège : cela permet de renforcer la sécurité du site dont l'hébergement est assuré au niveau du siège du PNUD même. Par ailleurs, le Benin figure parmi les pays pilotes de cette migration et constitue un exemple pour les pays francophones ;

- la production de matériels de communication sur l'UNDAF

- les organisations conjointes des journées statutaires et de la célébration du 70ème anniversaire de l'ONU : comme convenu en début d'année, les agences du SNU, à travers le groupe INFOCOM et le personnel du Programme, ont collaboré dans l'organisation des journées statutaires, et la célébration du 70ème anniversaire du SNU à l'occasion de laquelle, il y a eu :

- o Production d'un film documentaire en différent format des interventions du SNU au Benin ;

o Production d'un agenda 2016 présentant toutes les agences et institutions composant le SNU au Bénin.

Par ailleurs, le groupe INFOCOM, présidé par le PNUD rend compte de ses activités auprès de l'Equipe Pays

d'une manière régulière durant les réunions de l'Equipe Pays. Son plan de travail annuel 2015 a été adopté conjointement par tous les membres de l'Equipe Pays, de même en ce qui concerne le plan de travail annuel 2016 dont les grandes lignes ont été identifiées durant la retraite annuelle des Chefs d'agences.

IV- RECOMMANDATIONS ET LEÇONS APPRIS



IV

RECOMMANDATIONS ET LEÇONS APPRIS

Le Système des Nations Unies appuie le Bénin dans son processus de Développement. L'UNDAF 2014-2018, constitue un cadre commun stratégique d'actions de l'ensemble des agences du SNU. Au terme de la deuxième session du Comité d'Orientation et de Pilotage de l'UNDAF, les principales recommandations formulées sont :

- Organiser l'appropriation nationale des décisions de la COP21 et de l'Agenda sur les ODD ;
- Mobiliser les ressources à partir des opportunités offertes par les décisions de la COP 21 ;
- Faire l'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF ;
- renforcer les modalités de travail et d'intervention du Système des Nations Unies en tenant compte de l'Approche Harmonisée de Remise des Espèces aux partenaires de mise en œuvre (HACT) ;
- Mettre en place un cadre intégré des réformes de l'Etat ;
- Œuvrer à la création d'un compte de contrepartie pour les projets financés sur ressources extérieures et l'immobilisation des contreparties de tous les projets en début d'année (Primature, MEFPD) ;
- sensibiliser toutes les parties prenantes des six groupes d'effets à participer d'avantage aux revues (UGC-UNDAF, Coordination

SNU, Chef de file des effets) ;

- Elaborer conjointement un Plan de travail conjoint de l'UNDAF pour 2016.

Ainsi, les principales orientations pour 2016 porteront sur :

- la consolidation et l'appropriation des bonnes pratiques, tant au niveau du Système des Nations Unies que de la partie nationale ;
- l'appui à la domestication des Objectifs du Développement Durable (ODD), et l'appui à la mise en œuvre des décisions de la COP 21 ;
- le partenariat et la mobilisation de ressources, pour un accompagnement du Gouvernement dans le renforcement du dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers et le secteur privé ;
- l'appui au Gouvernement pour plus de transparence dans la gestion des finances publiques et dans l'accès à la justice et à l'égalité de droits ;
- le renforcement des capacités aussi bien sur le plan institutionnel que des ressources humaines en particulier en matière d'analyse et de pilotage du développement, de mise en œuvre des programmes, et de suivi évaluation ;

- le renforcement de la modalité de travail et d'intervention du Système des Nations Unies en tenant compte de l'Approche Harmonisée de Remise des Espèces aux partenaires de mise en œuvre (HACT) ;
- la revue de l'UNDAF 2014-2018 (sur la base des résultats de l'évaluation de la SCRP III) et son alignement sur les nouvelles priorités gouvernementales ;
- les défis démographiques et la prise en compte du dividende démographique dans la planification du développement ;
- la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des décisions de la COP 21.
- la mise en place de partenariats innovants ;
- la mobilisation des ressources intérieures par le renforcement des capacités nationales de recouvrement ;
- la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites et la mise en place de mécanismes nationaux de contrôle des finances publiques.
- l'appropriation du document de la COP 21 et l'élaboration des projets susceptibles de mobiliser les ressources de la COP 21 ;
- la nécessité de tenir compte des mutations pour l'élaboration de l'agenda de développement du Bénin ;
- le blocage des projets par les processus de gestion administrative ;
- la nécessité de revoir les modalités de gestion de la loi des finances ;
- le renforcement des capacités basé sur la mise en place de systèmes efficaces : numérisation des systèmes de gestion de l'administration ;
- le développement des NTIC au service de l'éducation ;
- l'accès au droit : revoir la répartition du personnel de justice, numériser les greffes des tribunaux, mettre en place un programme justice pour tous et rapprocher les populations des maisons de justice.



LES
NATIONS UNIES



Annexes

Indicateur de suivi produit Effet 1

Indicateurs		Réalisation 2014	Cibles 2015	Réalisation 2015	
Produit 1.1 : Les jeunes et les femmes ont davantage de capacités, compétences et facilités d'installation pour l'auto emploi et l'entrepreneuriat agricole la mise en œuvre de micro, petite et moyenne entreprises en milieu rural et péri urbain. (PNUD, FENU UNCDF, FAO)	1-Nombre de femmes formées à l'entrepreneuriat agricole	100	100	164	
	Nombre de jeunes de 15-24 ans formé(e)s à l'entrepreneuriat agricole	1000		614	
	2-Nombre de jeunes de 15-24 ans ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises	450	800	1529	
	3-Nombre de femmes ayant reçu un appui matériel et financier pour créer des entreprises	45	60	3572	
	4-Nombre de producteurs, éleveurs et pêcheurs (H/F) formés sur les meilleures techniques de stockage et de transformation	ND		400	
Produit 1.2 : Le gouvernement, les collectivités locales et les OSC mettent en place un environnement propice à l'émergence et au développement de la micro-entreprise et PME/PMI et à la création d'emplois (FAO, PNUD, FENU, BIT, ONUDI)	1-Nombre de structures de promotion de l'emploi et de financement appuyés au niveau local	3	2	142	
	2-Nombre de jeunes entrepreneurs formé(e)s et accompagné(e)s à la création d'entreprises	150	200	6999	
produit 1.3	Taux de couverture des besoins alimentaires				
Produit 1.4 : Les populations pauvres et les groupes vulnérables disposent de capacités accrues (filets de protection sociale ; transfert des revenus, techniques et technologies appropriés) pour assurer leur sécurité alimentaire et accéder au marché (PNUD, UNICEF, PAM, FAO, BM)	1-Nombre de ménages (H/F) pauvres et vulnérables ayant bénéficié d'un appui pour la mise en place d'une AGR		70	4720	
	4- Nombre de petits producteurs (H/F) ayant accédé au marché	0		1176	
	6- Nombre d'infrastructures de stockage réalisées ou réhabilitées	0		119	

Indicateurs de suivi des Produits de l'Effet 2

	Indicateurs	Références 2013	Réalisation 2015	Cibles 2015		
Produit 2.1 : Les institutions et les acteurs des niveaux national et départemental, zones sanitaires et des collectivités locales ont des capacités accrues pour la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des paquets d'interventions à haut impact de qualité en santé, nutrition, planification familiale, SRAJ, VIH/SIDA, MNT et assainissement de base	Existence d'un document de politique/stratégie pour le financement de la santé	Oui	Oui	Oui	↑	
	Existence d'un document de coordination et de suivi de la mise en œuvre des PIHI	Oui	Oui	Oui	↑	
	Nombre d'EEZS formés pour faire une planification basée sur les résultats	5	9	9	↑	
Produit 2.2. Les Zones Sanitaires et les communes retenues ont des capacités accrues pour offrir des paquets d'interventions à haut impact de qualité en nutrition, planification familiale, SRAJ, VIH/SIDA, MNT, fistules obstétricales Hygiène et assainissement de base	Proportion de formations sanitaires offrant les 6 interventions traceuses du PIHI (PF, vaccination CPN, PTME accouchement assisté, PEC/MAS)	37%	73%	60%	↑	
	Nombre de formation sanitaire offrant les sept (7) fonctions de SONUB	10	12	12	↑	
	Nombre de soignants formés aux SONUB et SONUC	10	40	60	↓	
	Proportion de FS disposant d'au moins un agent de santé formé à la PCIME				↓	
	Nombre total de spécialistes formé(e)s pour traiter les fistules obstétricales	Total	550	555	645	↓
		Infirmières, sagefemmes	248	248	308	↓
		Aides-soignants	265	265	290	↓
Médecins		37	42	47	↓	

Indicateur de suivi produit Effet 2

	Indicateurs	Références 2013	Réalisation 2015	Cibles 2015	
Produit 2.3. Les communautés des communes d'intervention ont des capacités accrues pour l'adoption des comportements favorables à la santé, à la nutrition, à l'hygiène et à l'assainissement de base, à la Planification Familiale, à la SRAJ, à la prévention des VFF, du VIH/SIDA et des MNT	Nombre de localités certifiées fin de défécation à l'air libre	500	1092	1000	↑
	Proportion de mères d'enfants connaissant au moins deux signes de danger pour le recours précoce aux soins en cas de maladie de l'enfant	27%		60%	↓
	Nombre de structures offrant le paquet minimum d'activités en santé de reproduction des adolescents et des jeunes	2		6	↓
	Pourcentage de jeunes (filles et garçons de 15 à 24 ans) connaissant des moyens de prévention primaire du VIH	73%		100%	↓

Indicateurs de suivi des Produits de l'Effet 3

Produit	Indicateurs		Référence	Cible 2015	Résultat atteint en 2015	
Produit 3.1. Les acteurs du système éducatif aux niveaux central, déconcentré et décentralisé ont des capacités accrues pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies de développement du secteur éducation. (UNESCO, UNICEF, PAM, ONUSIDA)	Proportion de communes ayant intégré dans leur PDC les aspects relatifs aux politiques et stratégies éducatives		0/9	2/9	2/9	↑
	Existence des documents de politique nationale d'alimentation scolaire		Non	Oui	Oui	↑
	Existence de politique de formation des enseignants		Non	Oui	Oui	↑
	Proportion de circonscriptions scolaires disposant d'un système d'information fonctionnel		0/9	6/9	9/9	↑
Produit 3.2. Le Gouvernement aux niveaux central et déconcentré et les acteurs (y compris les associations des parents d'élèves) de l'éducation des communes d'intervention ont des capacités accrues pour assurer l'accès, le maintien et les performances scolaires des filles et des garçons notamment des groupes marginalisés (UNICEF, PAM, UNESCO)	Proportion d'acteurs/actrices ayant bénéficié de formations pertinentes pour assurer l'accès, le maintien et la qualité de l'éducation dans les communes retenues	Total	0%	30%	35%	↑
		Femme	0%	30%	30%	↑
		Homme	0%	30%	45%	↑
	Proportion d'écoles ayant bénéficié de cantines scolaires dans les communes retenues		28,0%	29,0%	29,9%	↑
	Proportion d'enfants (Filles/garçons) ayant bénéficié de cantines scolaires	Total	26,0%	28,0%	28,40%	↑
		Fille	25,8%	27,6%	28,10%	↑
		Garçon	26,2%	28,4%	28,70%	↑
Proportion d'écoles ayant des latrines séparées et des dispositifs de lavemains		51,10%	55%	58%	↑	

Indicateurs de suivi des Produits de l'Effet 4

Indicateurs de suivi du produit 1	Référence	situation actuelle	cible 2015	
Existence d'une politique et d'un plan d'action de protection de l'enfant	Non	Oui	Oui	↑
Existence de Comités de protection de l'enfant chargés (Cf PNPE) de la coordination et du suivi des interventions de la protection de l'enfant au niveau national, déconcentré et décentralisé	Non	Oui	Oui	↑
Projet de code de l'enfant et ses décrets d'application disponibles et disséminés	Non	Oui	Oui	↑
Existence de cellules focales genre fonctionnelles aux niveaux départemental et communal	Non	En cours (dans 2/6 départements)	Oui	↓
Nombre de mécanisme d'application des lois favorables à l'égalité des sexes et aux droits en matière de procréation	0	1	1	↑
Existence d'un document d'orientation, de directives et de procédures opérationnelles en matière de protection de l'enfant	Non	Non	Oui	↓
Existence d'un programme national multisectoriel intégrant la prévention, la réduction de la violence sexiste et la prise en charge de ses conséquences	Non	Oui	Oui	↑
Nombre d'agents non médicaux: CPS, OSC, forces de sécurité, justice et autres autorités politico-administratives formés en matière de protection contre les violences et abus	110	459	160	↑
Nombre d'organisations et de réseaux de la société civile qui sensibilisent et s'activent dans la lutte contre les violences et abus	12	14	16	↓
Nombre de cas de violences, d'abus et d'exploitation déclarés	11.384	12.396 (en 2014)	13.000	↓
Nombre de grossesses enregistrées en milieu scolaire		172		↓

Indicateurs de suivi des Produits de l'Effet 5

Produits 5.1:		2014	Cible 2015	2015	
1	Nombre de cadres (DPP, DRFM, Directeurs Techniques et chefs service suivi-évaluation) par ministères ciblés formés chaque année à l'utilisation des outils d'opérationnalisation du budget-programme y compris la budgétisation sociale et la budgétisation sensible au genre	2	10	11	↑
2	Nombre d'élus locaux et de personnels communaux de chaque commune d'intervention formés en maîtrise d'ouvrage communal	1	ND	0,0%	↓
3	Proportion de communes d'intervention disposant d'un système d'information territorial/communal	14%	ND	18,20%	↓
4	Existence d'une politique pénale de la justice pour Mineurs	Non	Oui	Non	↓
Produit 5.2					
1	Nombre de stratégies sectorielles élaborées ou mises à jour	5	7	5	↓
2	Nombre de rapports d'avancement de la SCRП	2	3	3	↑
3	Mise à jour régulière du système d'Information Statistique national prenant en compte l'équité et l'égalité de genre	Oui	Oui	Oui	↑
4	Disponibilité des rapports annuels de mise en œuvre des PDC	Oui	Oui	Oui	↑
5	Proportion de PDC ayant respecté les normes de qualité	0%	100%	97,4%	↓
Produit 5.3					
1	Disponibilité du Plan Stratégique de l'Assemblée Nationale	Non	Oui	Non	↓
2	Nombre d'audits organisationnels d'institutions de la république réalisés	4	5	5	↑
Produit 5.4					
1	Proportion d'OSC partenaires formées sur les thématiques de développement	45%	70,0%	70,0%	↑
2	Nombre d'OSC impliqués dans le cadre de dialogue favorisant l'apaisement du climat politique et social	10	10	12	↑

Indicateurs de suivi des Produits de l'Effet 5

Produits 5.5		2014	Cible 2015	2015	
1	Proportion d'acteurs clés de la justice dans les communes d'intervention formés pour mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l'accès des populations vulnérables à la justice	30%	50,0%	30,0%	↓
2	Nombre de tribunaux amis des enfants	0	2	2	↑
3	Nombre d'unités de police / gendarmerie disposant de service de protection de l'enfant et de la femme	1	2	2	↑
4	Nombre de rapport pays et alternatifs soumis (OSC) sur la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE)	0	2	3	↑
5	Nombre de communes utilisant les mécanismes de référence des enfants	2	2	0	↓

Indicateurs de suivi des Produits de l'Effet 6

	Indicateurs	Valeur référence 2014	Cibles 2015	Réalisation 2015	
1	Nombre d'outils de gestion élaborés et opérationnels (documents de politiques, de stratégie, plan d'action, document de gestion par sous-secteur)	15	30	100	↑
2	Proportion de communes renforcées dans la gestion des ressources naturelles, énergétiques et du cadre de vie	15%	40%	<u>84%</u>	↑
3	Proportion de l'espace national reboisée ou restaurée	35%	60%	36,01%	↓
4	Proportion de communes disposant d'équipements de mesure agro-climatique et hydrologiques	39%	52%	<u>65%</u>	↑
5	Proportion de cadres ou techniciens disposant de capacités à donner l'alerte précoce avant une crise climatique ou une catastrophe.	5%	10%	<u>100%</u>	↑
6	Proportion d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs formés à l'utilisation des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques	17%	35%	<u>100%</u>	↑

Éléments essentiels des procédures opérationnelles de
« Unis dans l'action »

Piliers de l'initiative « Unis dans l'action »	Éléments essentiels	Perfor- mance
Prioritaire	1. Accord sur la supervision conjointe et l'appropriation entre le gouvernement et les organismes des Nations Unies, exposé dans un mandat approuvé relatif à un Comité de pilotage conjoint pays/ Nations Unies (Mandat générique - Generic terms of reference).	
Programme unique	2. Rapport annuel sur les résultats communs des Nations Unies dans le rapport des Nations Unies sur les résultats dans les pays;	
	3. Signature du PNUAD (UNDAE) au niveau effet, accompagné d'un texte juridique ^[1] le cas échéant;	
	4. Plans annuels de travail conjoints (des groupes de résultats), alignés sur le PNUAD et signés par les entités des Nations Unies concernées (cela n'empêche pas d'élaborer des plans de travail spécifiques à chaque entité lorsque nécessaire) (Conseils et modèles pour les plans de travail conjoints - Tips and templates for JWPs)	
Cadre budgétaire commun	5. Groupes de résultats (présidés par les chefs de Secrétariat des organismes) axés sur la politique stratégique et le contenu programmatique, établis et harmonisés avec les mécanismes nationaux de coordination (Mandat générique - Generic terms of reference)	
	6. Cadre budgétaire commun à moyen terme aligné sur le PNUAD/Programme unique en tant que cadre de ressource axé sur les résultats pour les ressources des Nations Unies (Guide relatif au Cadre budgétaire commun - Guide to the Common Budgetary Framework);	

^[1] Les Programmes conjoints sont toujours des mécanismes valables dans ce contexte.

Éléments essentiels des
procédures opérationnelles de « Unis dans l'action »

Piliers de l'initiative « Unis dans l'action »	Éléments essentiels	Perfor- mance
	7. Cadre budgétaire annuel commun (relevant des plans de travail conjoints) mise à jour annuellement à l'aide de données transparentes sur les ressources financières nécessaires, disponibles, escomptées et à mobiliser (outils et matériels);	
Responsable unique	8. Stratégie de mobilisation conjointe des ressources (<u>Joint Resources Mobilization</u>) adaptée au contexte du pays (avec option de Fonds unique (<u>option of a One Fund</u>) dûment prises en considération) approuvées par l'équipe de pays des Nations Unies, et suivi avec un compte rendu dans le rapport des Nations Unies sur les résultats dans les pays;	
	9. Engagement et motivation importants de l'équipe de pays des Nations Unies à œuvrer vers la réalisation de résultats et la responsabilisation communs, au moyen de la mise en œuvre pleine et entière du système de gestion et responsabilisation (<u>full implementation of the M&A system</u>) et du Code de conduite et des accords concernant les relations de travail de l'équipe de pays des Nations Unies (<u>UNCT Conduct and Working Arrangements</u>). 10.	
Unité dans les opérations	11. Habilitier l'équipe de pays des Nations Unies à prendre des décisions conjointes concernant les activités programmatiques et les questions financières;	

Éléments essentiels des procédures opérationnelles de « Unis dans l'action »

Piliers de l'initiative « Unis dans l'action »	Éléments essentiels	Perfor- mance
	12. Une stratégie relative aux activités opérationnelles (<u>Business Operations Strategy</u>) ^[2] approuvée par l'équipe de pays des Nations Unies est fortement recommandée, en l'adaptant aux besoins et aux capacités au niveau local, de manière à renforcer les processus opérationnels, éliminer les doublons dans les processus communs, et accroître ainsi l'efficacité des activités et réaliser toutes les économies d'échelle possibles;	
	13. Habilitier l'équipe de gestion des opérations (présidée par un chef de secrétariat d'organismes);	
Unité dans la communication	14. Les frais et les budgets des opérations sont intégrés dans l'ensemble du cadre budgétaire commun à moyen terme;	
	15. Une stratégie commune de communication adaptée au contexte du pays est approuvée et suivie par l'équipe de pays des Nations Unies, et celle-ci en rend compte dans le rapport de résultats du système des Nations Unies dans les pays (Guide pour l'Unité dans la communication - <u>Guide to Communication as One</u>)	
	16. Groupe chargé de la communication dans les pays (présidé par un chef de secrétariat d'organismes) et appuyé au niveau régional et du siège, lorsque nécessaire.	

-  Mise en œuvre intégrale
-  Mise en œuvre partielle
-  Pas mis en œuvre

^[2] La stratégie relative aux activités opérationnelles est actuellement expérimentée sur le terrain et sera finalisée en 2015.

Plan intégré de suivi & évaluation et de recherche
actualisé (2015-2018) de l'UNDAF (réalisation 2015)

En 2015, conformément au plan d'action de l'UNDAF, le PISER a été actualisé et mis en cohérence avec le Plan de Travail Annuel de mise en œuvre de l'UNDAF signé entre le Gouvernement et l'Equipe Pays. Il reprend les principales activités à mener dans le cadre du suivi & évaluation de l'UNDAF et prend en compte le niveau de réalisation des activités du PISER au cours de l'année 2014. Il est structuré autour des principales

activités ci-après : i) les enquêtes par sondage et études ; ii) le système de suivi ; iii) les évaluations ; iv) les revues ; v) les activités d'appui (missions conjointes) ; vi) le renforcement de capacités en suivi & évaluation ; vii) les publications ; et viii) les activités des partenaires.

Ci-après les réalisations par rapport aux activités planifiées en 2015;

I. Enquêtes par sondage et études

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Enquête de prévalence du VIH	ONUSIDA	UNFPA, OMS	Des enquêtes de prévalence auprès de plusieurs cibles sont en cours de réalisation actuellement au niveau du pays sous le leadership du PNLS et de Plan international, notamment auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les utilisateurs de drogue injectable, les professionnels de sexe et leurs clients, les personnes privées de liberté, les jeunes scolaires et travailleurs, les routiers. Les résultats de ces enquêtes de prévalence seront disponibles à la fin de cette année.
Etude de base sur le WASH dans les 11 communes non couvertes par le programme en 2014	UNICEF	MS	Annulée
Etude sur la vulnérabilité et le statut nutritionnel des PVVIH/TB	PAM	ONUSIDA	Cette enquête a été réalisée au cours du dernier trimestre de 2014 sous le leadership du PAM et du SP/CNLS avec la participation de l'ONUSIDA. Les résultats de l'étude sont disponibles.
EMICOV (prévu pour 2014 mais en cours de réalisation pour 2015)	INSAE : DSS PNUD		Le traitement est en cours. Deux modules ont été traités (consommation et emploi entièrement traités) et l'analyse du module consommation est en cours de finalisation
Enquête SARA (Services Availability Readiness Assessment)	OMS		
Etude sur l'intégration des thèmes transversaux dans les documents nationaux élaborés par le MDAEP y compris les Projets et Programmes	PNUD (DPS)		

1. Enquêtes par sondage et études

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Etat des lieux des quartiers péri-urbain de Cotonou identifié comme zone d'intervention du programme de coopération 2014-2018	UNICEF, INSAE		Non prévu pour cette année, mais en 2014, une collecte d'informations qualitatives sommaires a été réalisée à travers une visite conjointe des Programmes de l'UNICEF à Ladjì ; ce qui a permis l'identification des activités à mettre en œuvre dans cette localité de Cotonou au cours de cette année 2015. Par ailleurs, les données quantitatives du RGPH4 constituent une opportunité pour avoir une situation plus précise sur le quartier.
Analyse multidimensionnelle de la pauvreté et des privations de l'enfant	UNICEF	Min.Dev	Activité en cours : Recrutement de l'institution internationale et des consultants nationaux. L'atelier de démarrage prévu pour décembre 2015 est reporté en janvier 2016.
Etude CAP sur le mariage précoce et/ou forcé et les grossesses précoces	UNICEF	UNFPA	En cours : Collecte de données en cours sur le terrain Réalisation de deux études : une étude CAP sur les violences et abus sexuels faits sur les enfants y compris les mariages précoces à Zakpota, Karimama et Pèreère. La deuxième étude sur la prostitution et la pornographie impliquant les enfants à Cotonou et Malanville.
Enquête sur la prostitution et la pornographie impliquant les enfants dans la ville de Cotonou	UNICEF	Min.Famille	En cours : Collecte de données en cours sur le terrain

I. Enquêtes par sondage et études

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Enquête SMART dans les 9 zones sanitaires	UNICEF	Min.Santé	L'activité a été redimensionnée à la revue semestrielle pour ne couvrir que 3 zones sanitaires. L'enquête a donc été réalisée dans trois (03) Zone Sanitaires de l'Atacora courant Avril-Mai 2015. Le Rapport final avec des résultats désagrégés jusqu'au niveau Commune, est disponible
Comptes nationaux de santé (CNS)	OMS	OOAS (Organisation Ouest-Africaine pour la Santé)	
Enquête de base sur l'état nutritionnel et les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans les communes de Malanville et Karimama	UNICEF	Min.Santé	En cours, consultant recruté
Etat des lieux des enfants handicapés et de leur prise en charge au Bénin	UNICEF	Min.Famille, Handicap International	Réalisé, Rapport disponible
Cartographie des ressources humaines en santé	OMS	Min.Santé	
Etude sur les dépenses sur le VIH/SIDA (NASA)	ONUSIDA	Min.Santé	L'enquête sur les dépenses du VIH/SIDA a été réalisée au cours du premier trimestre de 2015 sous le leadership du SP/CNLS avec l'appui technique et financier de l'ONUSIDA. Les résultats de cette étude sont disponibles.
Sigma Index sur les comportements de stigmatisation à l'endroit des PVVIH	ONUSIDA		L'enquête sur l'index de la stigmatisation et de la discrimination des PVVIH au Bénin est en cours de réalisation. La collecte des données est achevée, l'analyse des données est en cours et les résultats seront disponibles au plus tard à la fin de cette année.

2. Système de suivi (autre que les enquêtes par sondage / études)

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Elaboration du Rapport Final sur la mise en œuvre et le suivi des OMD au Bénin	M-OMD- ODD: INSAE PNUD : (DPS)	Toutes les agences SNU	En cours
Elaboration du système opérationnel de S&E des ODD	PNUD (DPS)	Toutes les agences SNU	
Mise à Jour PISER annuel (PISERA)	BCR	Toutes les agences SNU Tous les partenaires gouvernementaux	Réalisée
Supervision annuelle conjointe des zones d'intervention	UGC/UNDA F BCR	Toutes les agences SNU	
Mise à jour de la Base de données BenInfo et mise en place des bases de données départementales pour le suivi de l'UNDAF, de la SCRIP et des ODD	INSAE : Direction du traitement de l'information et des publications	Toutes les agences SNU	Une partie des données EMICoV et RGPH nécessaires collectées pour l'actualisation sont traitées excepté le module emploi et autres. L'INSAE est en train de travailler pour créer une base de données intégrée. Ceci nécessiterait un appui des PTF en 2016
Actualiser les données de base sur les VBG et la protection des droits des femmes et des filles à l'observatoire de la famille, la femme et l'enfant	UNFPA		Actualisation et valorisation de la base de données sur les VBG, accueillies par IFMA de 2012 à 2015.

2. Système de suivi (autre que les enquêtes par sondage / études)

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Mise en place d'une plateforme numérique pour la gestion des données de l'hygiène et de l'assainissement de base du Ministère de la santé	UNICEF	MS	Réalisée
Collecte, traitement, analyse des données statistiques et génération des annuaires statistiques de l'éducation 2014-2015 dans les 9 communes et dans les quartiers périurbains	UNICEF	Ministères Enseignements	Réalisée
Elaboration du rapport UNGASS	ONUSIDA	UNICEF PNUD UNFPA OMS	Le rapport de suivi de la déclaration de politique des Nations Unies sur le VIH et le sida (ex UNGASS) a été réalisé au cours du premier trimestre 2015 sous le leadership du SP/CNLS avec l'appui technique et financier de l'ONUSIDA.
Elaboration des tableaux de bord communaux et formation à l'utilisation de ces bases	UNICEF	Min.Dév	Réalisé dans les 4 communes de convergence de l'Alibori (Gogounou, Segbana, Karimama Malanville)
Mise en place d'un dispositif de suivi de la sécurité alimentaire	PAM	MAEP	Réalisée
Actualisation de la base de données du système éducatif pour la prise en compte des enfants hors de l'école et des apprenants (PCA – programme de cours accélérés)	UNICEF	M.Education	En cours, une feuille de route a été élaborée : la plupart des activités de cette feuille de route seront mises en œuvre en 2016

3. Evaluations

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Evaluation finale de la SCRП	PNUD (DPS)	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	Prévu pour début 2016
Elaboration du rapport OMD+15	PNUD :1 (DPS)	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	En cours
Rapport de progrès Effets UNDAF	BCR	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	Draft fait pour présentation durant le Comité de Pilotage
Rapport de progrès des PTA	Toutes les agences	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	Réalisée
Réaliser l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel de lutte contre les VFF de 2010 et de l'intégration de la SSR/PF dans le dit plan	UNFPA	M.S M.Famille	Non encore réalisée. Processus en cours.
Rapport Beijing +20 et Rapport d'évaluation de la Déclaration solennelle des Chefs d'Etat sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique	UNFPA		Rapport Beijing +20 et Rapport d'évaluation de la Déclaration solennelle des Chefs d'Etat sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique élaborés

4. Revues

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Revue annuelle des PTA des projets/ programmes appuyés par les Agences du SNU (statistiques, genre, etc.)	BCR	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	Réalisée
Revue de Groupes d'Effets	BCR	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	Réalisée
Revue annuelle de l'UNDAF et des programmes appuyés par les Agences du SNU	BCR	Toutes les agences Partenaires gouvernementaux	Réalisée
Revue des performances du secteur santé	UNICEF	MS	Réalisée

5. Activités d'appui

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Missions de Supervisions	BCR UGC	Toutes les agences SNU Partenaires Gouvernementaux	Réalisées
Supervision annuelle de la zone d'intervention conjointe des Agences du SNU (dans le plan du PNUD – voir si c'est dans le plan de l'UNICEF)	BCR UGC	Toutes les agences SNU Partenaires Gouvernementaux	Réalisée (Karimama et Malanville)
Missions conjointes de suivi sur le terrain	BCR UGC	Toutes les agences SNU Partenaires Gouvernementaux	Réalisée (Karimama et Malanville)
Monitoring semestriel des interventions en santé (Monitoring Plus)	UNICEF	Min.Santé	Réalisée
Missions d'appui technique aux programmes	BCR UGC	Toutes les agences SNU Partenaires Gouvernementaux	

6. Renforcement des capacités en Suivi Evaluation

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Atelier d'actualisation et partage du PISER	Coordination		Réalisée
Appui au développement du réseau des évaluateurs	BCR UGC PNUD (DPS)		En cours
Renforcement de capacité en suivi & évaluation (conjoint)	UGC (sur financement du PNUD)	Toutes les agences SNU Partenaires Gouvernementaux	Réalisée
Renforcement de capacités sur le processus de prise en compte des thèmes transversaux, d'élaboration et de mise en œuvre de programmes conjoints	UGC Coordination PNUD	Toutes les agences SNU Partenaires Gouvernementaux	Réalisée
Renforcement des capacités de la Société Civile pour sa participation à l'évaluation de la SCRП et des OMD	PNUD (DPS) UGC		En cours
Renforcement des capacités de la CSPEF et des administrations impliquées dans la formulation et le suivi de la SCRП	PNUD (DPS)		Réalisée
Renforcement du système d'information et de gestion en santé (SNIGS)	UNICEF PNUD	Min.Santé	Réalisée
Former les CP, C/CS (circonscription scolaire), C/SAS (service de l'alimentation scolaire) sur la planification et le suivi des activités d'alimentation scolaire	PAM (Armelle Korogone)		
Séminaire régional sur l'évaluation dans le cadre d'EvalYear 2015	UNICEF	M.Développement	Réalisée

7. Publications

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Publication des rapports d'avancement de la SCRP	CSPEF		Réalisée

8. Activités des partenaires

Activités prévues pour 2015	Agences lead / points focaux	Autres partenaires	Niveau d'atteinte des activités
Elaboration du Rapport alternatif de la Société Civile sur les OMD	Social Watch PNUD (DPS)		En cours
Evaluation de la mise en œuvre de la SCRP 2011-2015	CSPEF		En cours
Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de l'agenda post 2015 et des ODD	MAEIA - DOI (direction des Organisations Internationales)		En cours

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

